



magazine

MENSUEL N° 451 — MARS 2019 — 2,80 EUROS

**ROLAND
CASTRO**
L'ARCHI-POLITIQUE

SANS-ABRI
AVEC LES VIGIES DU BOIS

**ACCORDS
MONDIAUX**
DES DROITS SOCIAUX
À LA HAUSSE

**PASSONS
AU VERT**

4

DÉCRYPTAGE

La CFDT premier syndicat de France.



14

DOSSIER

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UNE HISTOIRE À CONSTRUIRE

Les citoyens ont conscience que notre modèle doit évoluer. Dans les entreprises, les collectivités et les territoires, les initiatives se multiplient.



5

L'ESSENTIEL

5 France

Grand débat national.

7 Travail détaché. La Cour des comptes alerte sur les dérives.

8 Interview de Catherine Pinchaut, secrétaire nationale. « La CFDT réclame de longue date une négociation sur le travail et la qualité de vie au travail. »

10 Europe

À l'approche des élections de mai, les partenaires sociaux européens publient leur feuille de route, avec la volonté affichée de relancer le dialogue social.



13 Monde

Organisation internationale du travail. Lente décreue du chômage mondial.

22

ARRÊT SUR IMAGE

Laboratoires Guerbet. Sous haute vigilance

Pour détecter les pathologies lourdes, rayons X et IRM fonctionnent grâce à un produit de contraste. Leader sur ce marché, Guerbet emploie 2500 personnes en France et dans le monde. Sur le site d'Aulnay-sous-Bois, 394 personnes fabriquent chaque jour 35000 doses de produits injectables. Or tout n'est pas automatisable et la vigilance humaine reste irremplaçable.

27

L'INVITÉ DU MOIS

Roland Castro. L'archi politique

Architecte et militant, Roland Castro remodèle l'existant. Indigné par les grands ensembles urbains « hideux et invivables », il participe aujourd'hui à la réflexion autour du Grand Paris. Rencontre.

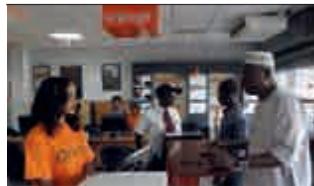
30

SUR LE TERRAIN

Sans-abri. Avec les vigies du bois

Des dizaines de sans-abri vivent dans le bois de Vincennes, aux portes de Paris. Des agents municipaux veillent tous les jours sur leur santé et leur sécurité.

32



ÉCLAIRAGE

Accords mondiaux.

Des droits sociaux à la hausse

Les multinationales sont toujours plus nombreuses à signer des accords transnationaux avec les organisations syndicales. Si le respect des droits humains en constitue le socle, de nouveaux sujets apparaissent.

34

VOS DROITS

Une nouvelle justice sociale

Depuis le 1^{er} janvier, tous les contentieux de la Sécurité sociale et de l'aide sociale sont traités au sein de 116 pôles sociaux des tribunaux de grande instance. Une réorganisation votée en novembre 2016 dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

37

VIE PRATIQUE

38 Frais bancaires et agios

Comment ça marche ?

39 Stagiaires en entreprise

Quels sont leurs droits ?

41

LIRE, VOIR, ENTENDRE

41 Notre sélection culturelle

45 Petites annonces

DÉCRYPTAGE

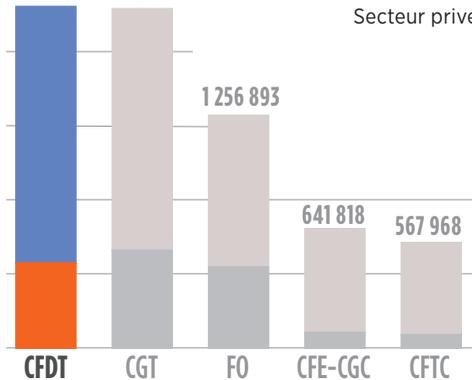
La CFDT premier syndicat de France

Sources : ministères du Travail et de l'Action et des Comptes publics.

Au niveau national et interprofessionnel comme au niveau des branches professionnelles, une organisation syndicale, pour être représentative, doit recueillir au moins 8% des suffrages exprimés tout en répondant à certaines conditions (respect des valeurs républicaines, indépendance, transparence financière, ancienneté de deux ans, influence, effectifs d'adhérents et cotisations). Depuis les élections du 6 décembre 2018 dans la fonction publique, la CFDT est devenue première organisation.

Nombre de voix

1 843 455



Les syndicats, tous secteurs confondus

Secteur privé ■ Secteur public ■

Avec 459 100 voix dans le public et 1 384 355 voix dans le privé, la CFDT se hisse à la première place dans le paysage syndical français.

Dans le secteur privé

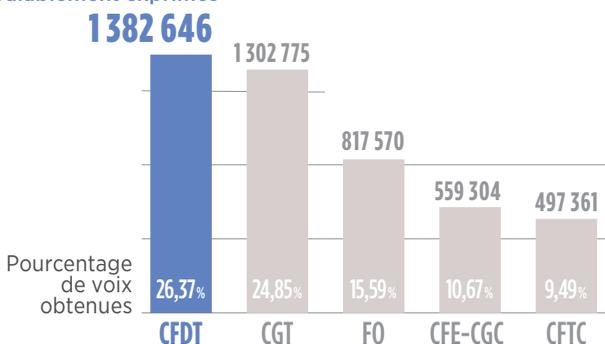
Nombre de salariés inscrits	13 244 736
Nombre de votants	5 664 031
Nombre de suffrages valablement exprimés	5 243 128
Taux de participation (TP)	42,76 %

Dans les fonctions publiques

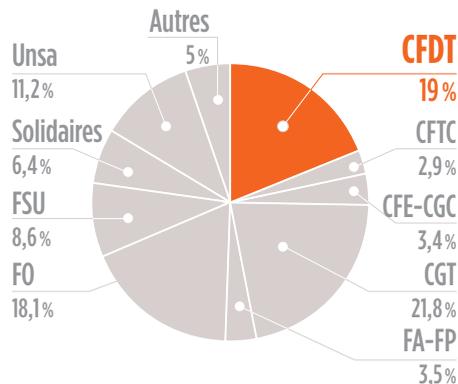
	Inscrits	Votants	% (TP)
Fonction publique de l'État	2 244 918	1 141 324	50,8 %
Fonction publique territoriale	1 846 275	955 617	51,8 %
Fonction publique hospitalière	1 058 899	468 431	44,2 %
Total fonction publique	5 150 092	2 565 372	49,8 %

La représentativité des organisations syndicales

Nombre de suffrages valablement exprimés



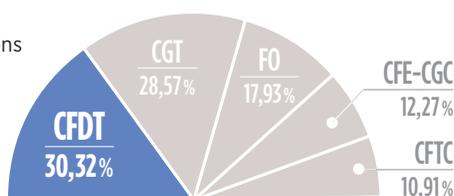
Résultats des élections pour l'ensemble de la fonction publique



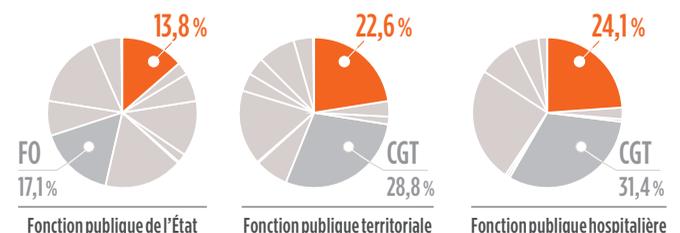
L'équilibre global des organisations syndicales dans les trois versants de la fonction publique n'est pas modifié. La CFDT maintient sa deuxième place avec 19% des voix.

Le poids relatif des cinq organisations syndicales représentatives

calculé sur la base des seules organisations ayant franchi le seuil de 8% des suffrages, il permet de mesurer la validité d'un accord au niveau national interprofessionnel.



La CFDT dans chaque fonction publique



L'exécutif veut faire passer sa loi avant l'été

FONCTION PUBLIQUE



Pour le gouvernement, peu importe que le grand débat traite de l'organisation de l'État et des services publics : la réforme de la fonction publique doit respecter le tempo prévu à l'origine. L'objectif de l'exécutif ? Faire passer sa loi avant l'été. « Il n'y a pourtant pas urgence, dénonce la secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques, Mylène Jacquot. *Si nous voulons améliorer ensemble ce projet, prendre en compte la parole des agents, il faut absolument desserrer le calendrier.* » Plus de 5 millions d'agents des trois versants de la fonction publique – la territoriale, l'hospitalière et l'État – sont concernés. Dévoilé à la mi-février, le projet de loi est composé d'une trentaine d'articles répartis en cinq grands chapitres : promouvoir un dialogue social plus efficace ; développer de nouveaux leviers managériaux ; simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics ; favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles ; renforcer l'égalité professionnelle. Parmi les dispositions les plus critiquées par les organisations syndicales : l'élargissement du recours au contrat et la fusion des instances de représentation du personnel. À suivre.



La CFDT multiplie les initiatives

GRAND DÉBAT Trois semaines après le lancement du « grand débat national » annoncé par Emmanuel Macron, les partenaires sociaux ont été reçus par le Premier ministre à Matignon le mercredi 6 février pour un bilan d'étape. Une dizaine d'organisations syndicales et patronales ont répondu favorablement à l'invitation (la CGT a décliné). L'occasion pour la délégation CFDT, composée du secrétaire général Laurent Berger et de la numéro deux Marylise Léon, de réaffirmer la volonté de la première organisation syndicale de France de s'impliquer dans les débats. « *Nous avons remis un dossier listant l'ensemble des débats ouverts aux salariés et aux citoyens organisés par la CFDT partout sur le territoire* », a détaillé Laurent Berger à la sortie de la réunion. En tout, ce sont environ 150 débats qui ont été ou seront organisés d'ici au 15 mars par les militants dans des métropoles, des villages, parfois au sein

même des entreprises. À l'ordre du jour de ces rencontres, les quatre thèmes prévus initialement par le gouvernement – la transition écologique, la fiscalité, l'organisation de l'État et des services publics, la démocratie et la citoyenneté –, auxquels la CFDT a ajouté un cinquième, grand absent des discussions alors qu'il est à l'origine de la crise des gilets jaunes : le pouvoir d'achat.

Un pacte du pouvoir de vivre

Courant février, la CFDT a réuni autour d'elle de nombreuses organisations non gouvernementales et associations afin de « proposer des solutions répondant aux urgences sociales et environnementales », indique le secrétaire national Frédéric Sève. Un texte commun sera dévoilé début mars (après le bouclage de ce numéro). « *On ne peut pas laisser le gouvernement tirer seul les conclusions du grand débat* », relève Frédéric Sève. ●



C'est parti pour la notation des entreprises

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Fini de traîner des pieds sur l'égalité professionnelle! Au 1^{er} mars 2019, toutes les entreprises de plus de 1000 salariés devront avoir indiqué sur leur site internet leur performance en la matière (rémunérations, retour de congé maternité, augmentations, etc.). Calculée selon une méthode élaborée par le gouvernement et les partenaires sociaux, celle-ci se traduit par une note sur 100 points. Les entreprises de 250 à 1000 salariés ont jusqu'au 1^{er} septembre 2019 pour remplir cette obligation, les PME de 50 à 250 salariés jusqu'au 1^{er} mars 2020. Sur le plan de la prévention des violences sexuelles, les entreprises de plus de 250 salariés doivent, depuis le 1^{er} janvier 2019, nommer un référent à la direction des ressources humaines; le comité social et économique (CSE) doit, de son côté, désigner un référent parmi les élus.

Apple paye (enfin) ses dettes

FISCALITÉ Ça y est! La marque à la pomme règle ses dettes envers le fisc français. 500 millions d'euros ont été versés dans le cadre d'un accord signé fin décembre entre la multinationale et Bercy. Ce montant correspond à un arriéré de dix années. Les désaccords portaient sur le faible montant du chiffre d'affaires reconnu par Apple France... alors que les ventes du groupe ont explosé, notamment grâce à l'iPhone. Le chiffre d'affaires, passé de 6,6 milliards d'euros en 2008 à 47,7 milliards en 2017, a en grande partie été encaissé en Irlande, pays à la fiscalité avantageuse pour les entreprises. De son côté, Amazon a été redressé, l'an passé, de 250 millions d'euros d'impôts non payés entre 2006 et 2010. La bataille ne fait que commencer.



Le chiffre

94 jours

C'est la durée moyenne que doivent patienter les allocataires du RSA entre leur demande d'inscription et leur orientation vers un parcours d'insertion, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Pour un quart des 2,1 millions de bénéficiaires, l'attente est même supérieure à six mois. Un délai indigne, estime la CFDT, qui confirme l'urgence de « *déployer au plus vite la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté* ». Présentée en septembre dernier, elle prévoit l'orientation de l'ensemble des nouveaux allocataires du RSA dans un délai d'un mois au maximum.

La Cour des comptes alerte sur les dérives du travail détaché

La France est le deuxième pays européen après l'Allemagne à accueillir des travailleurs détachés. Portugais, Polonais ou Roumains : 516 000 personnes travaillent dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et de l'industrie. Un chiffre en croissance qui a conduit les législateurs à mieux encadrer ce phénomène. Quatre lois ont été votées entre 2014 et 2018. Dans son rapport du 6 février, la Cour des comptes dresse un bilan dans lequel elle se réjouit du « renforcement de l'arsenal juridique » mais estime que les fraudes sont encore trop nombreuses et le système de sanctions trop faible.

« Ce n'est pas le statut de travailleur détaché qui pose problème », lit-on dans le rapport, ce sont les règles encadrant le dispositif qui sont foulées aux pieds : omission des formalités déclaratives, et notamment la déclaration préalable de détachement qui est obligatoire, non-respect du « noyau dur » du code de travail sur le salaire minimum, les horaires, les congés, les repos, et enfin des infractions plus complexes comme

la dissimulation d'une activité. Plus alarmant, la Cour des comptes évoque des cas de traite d'êtres humains : « Certaines situations peuvent entraîner des conséquences extrêmement graves : décès de salariés, maladies dues au manque d'hygiène, malnutrition, privation de la liberté. »

Face à ces dérives, la mobilisation des pouvoirs publics est « inégale ». Certes, comme l'indique Clara Grangeon, juriste à la CFDT, les contrôles de l'inspection du travail se sont accrus avec notamment la spécialisation des agents de contrôle, « mais la question des moyens matériels et humains reste un problème majeur, les textes changent et évoluent constamment, nous sommes encore dans la phase d'apprentissage, de nombreux agents de contrôle ne sont pas au point ». Côté sanctions, les juges de la Cour des comptes notent qu'un « nombre élevé d'affaires ne donnent lieu à aucune suite pénale ». Les dossiers sont trop souvent classés ou font l'objet de procédures alternatives comme un rappel à la loi ou une amende. ●



Trajets domicile-travail, ça bouge !

MOBILITÉ Quelles sont les obligations de l'employeur concernant les trajets domicile-travail ? Depuis la fin janvier, trois ministères (Travail, Transport et Aménagement du territoire) ont convié les partenaires sociaux et les associations d'élus à plancher sur le sujet. L'objectif est triple : revoir l'organisation du dialogue social sur la mobilité au sein de l'entreprise, développer des modes de transports propres et trouver des solutions pour les salariés contraints d'utiliser leur voiture afin d'aller travailler.

Des dispositifs existent déjà comme la prise en charge des frais de transport public par l'employeur (à hauteur de 50% au minimum) ou les plans de mobilité (obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2018 mais peu appliqués) ou encore la participation aux frais de vélo et de covoiturage, de carburant ou de recharge électrique. Mais aucune de ces mesures n'est soumise à l'avis des représentants du personnel. La CFDT a donc demandé que les plans de mobilité fassent désormais l'objet d'une négociation avec l'employeur et que les solutions soient définies en lien avec les entreprises, les territoires et l'État. À défaut d'accord, la prime transport serait obligatoire. Une proposition bien accueillie par les pouvoirs publics. D'autres réunions vont se poursuivre jusqu'au projet de loi mobilité, attendu au printemps.



Agenda

Du **2** au
4 avril 2019

**7^e CONGRÈS DE L'UNSA
À RENNES**

C'est forte de résultats en progression lors des dernières élections professionnelles dans les fonctions publiques, que l'Unsa tiendra son 7^e congrès national dans la capitale bretonne. Luc Bérille, l'actuel secrétaire général, ne se représente pas. Laurent Escure, seul candidat en lice pour lui succéder, devrait être élu à la tête de l'organisation. www.unsa.org

Du **13** au
17 mai 2019

52^e CONGRÈS DE LA CGT À DIJON

Désormais deuxième organisation syndicale (privé et public confondus) de France derrière la CFDT, la CGT tiendra son 52^e congrès autour du thème « Au cœur du travail pour bâtir l'avenir ». Un millier de délégués sont attendus afin de définir la feuille de route de la CGT pour les trois années à venir et désigner la nouvelle direction de la Confédération. Philippe Martinez, l'actuel secrétaire général, a annoncé être candidat à sa propre succession. Plus d'information sur le site du congrès : <https://congres52.cgt.fr/>



Catherine Pinchaut
“La CFDT réclame de longue date une négociation sur le travail et la qualité de vie au travail”

SECRÉTAIRE NATIONALE, RESPONSABLE DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'ORGANISATION, DE VIE ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

Pourquoi une réforme de la santé au travail est-elle nécessaire ?

► Notre système de santé au travail indemnise en cas d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. C'est une bonne chose mais il faudrait agir beaucoup plus en amont. Cela suppose de privilégier la prévention afin de limiter les impacts délétères du travail sur la santé au lieu de s'en soucier uniquement lorsqu'il faut réparer et indemniser les salariés. Or, en comparaison avec d'autres pays européens, les moyens que la France consacre à la prévention en entreprise sont insuffisants. C'est pourquoi le développement d'une culture de la prévention est un axe fort du plan « santé au travail 2016-2020 ». Coconstruite par les partenaires sociaux et la Direction générale du travail, cette feuille de route intègre l'idée qu'il faut réfléchir aux conditions et aux organisations de travail pour améliorer la santé au travail. La réforme à venir doit permettre de franchir un pas supplémentaire.

Depuis l'été 2018, plusieurs rapports sur la santé au travail ont été remis au gouvernement. Que préconisent-ils ?

► Il y a eu un premier diagnostic demandé en janvier 2018 à Charlotte Lecocq (députée LREM), Bruno Dupuis (consultant en management) et Henri Forest, ancien médecin du travail et ex-secrétaire confédéral de la CFDT. Le rapport a fait apparaître un système beaucoup trop complexe, avec une multitude d'acteurs et une offre de prévention peu lisible par les entreprises, notamment les TPE, qui

sont les principales concernées par cette réforme. Salariés, dirigeants et représentants du personnel ne savent pas vraiment qui fait quoi ni vers qui se tourner. Quant à la visite médicale obligatoire, elle a peu d'effet sur l'environnement de travail. La mission propose de réorganiser la complémentarité des acteurs et de rénover la gouvernance du système. De plus, elle met l'accent sur la prise en compte des risques émergents : perturbateurs endocriniens, nouvelles formes d'organisation du travail, numérisation, augmentation des risques psychosociaux. Une mission avait également été confiée au professeur Paul Frimat sur les expositions aux risques chimiques, cette fois, et un troisième rapport doit être publié sur les indemnités journalières. Autant de fils à tirer pour engager cette réforme. Le gouvernement vient également de confier une nouvelle mission à Charlotte Lecocq sur la santé au travail dans la fonction publique, laquelle n'était pas intégrée à la réflexion jusqu'ici.

Va-t-on vers une négociation ou une simple concertation sur la santé au travail ?

► C'est toute la question ! Pour la CFDT, les deux sont nécessaires. Car il ne suffit pas de réformer en simplifiant le système de gouvernance de la santé au travail pour le rendre efficace. Il faut s'attaquer au sujet de fond : quels sont les leviers de la prévention en entreprise et le rôle des acteurs (entreprises, instances représentatives du personnel, salariés, médecins du travail...) ? Pour cela, la CFDT réclame depuis longtemps une négociation sur le travail et la qualité de vie au travail. Finalement, le gouvernement a fait savoir qu'il n'y aurait pas de lettre de cadrage et a demandé aux partenaires sociaux de se mettre d'accord sur les thèmes qu'ils veulent négocier et ceux qui relèvent de la concertation. À la CFDT, nous sommes prêts. Reste à savoir si un accord sera trouvé pour pouvoir engager une négociation. Réponse en juin prochain. ●

Propos recueillis par Claire Nillus

Union européenne /

Au menu du dialogue social européen



Luca Visentini,
secrétaire général
de la CES

À l'approche des élections de mai, les partenaires sociaux européens publient leur feuille de route, avec la volonté affichée de relancer le dialogue social.

À quelques mois du scrutin qui doit redessiner le visage politique de l'Union européenne, les partenaires sociaux européens ont publié un ambitieux programme de travail pour la période 2019-2021. La Confédération européenne des syndicats (CES) et les organisations patronales européennes comptent s'atteler à six sujets majeurs : la numérisation ; l'amélioration du marché du travail européen et des systèmes sociaux ; les compétences des travailleurs ; les risques psychosociaux ; le renforcement des syndicats et l'économie circulaire. Alors que le dialogue social européen connaissait depuis plusieurs années une baisse de régime sous les effets conjugués de la crise économique et des politiques d'austérité, la volonté des partenaires sociaux de relancer la dynamique s'affirme.

« Pour la première fois depuis sept ans, nous avons décidé d'engager une véritable négociation qui portera sur le numérique », s'est réjoui le secrétaire général de la CES, l'Italien Luca Visentini, lors d'une rencontre organisée à Paris le 7 février par l'association Réalités du dialogue social. Comment faire face à la transition numérique ; améliorer la montée en compétences et la protection des travailleurs, quel que soit leur statut ; comment

traiter les interférences avec la vie privée et garantir un droit à la déconnexion ? Ces questions seront au cœur de la discussion qui va s'ouvrir avec les trois organisations patronales : BusinessEurope, SMEunited, et le CEEP (Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics).

“Le défaut de négociation collective met en danger la cohésion sociale”

Le sujet du renforcement des syndicats au niveau national, qui figure en bonne place dans la feuille de route des partenaires sociaux, a également été évoqué par Luca Visentini. « Les États membres ont du mal à intérioriser la nécessité d'intégrer les partenaires sociaux dans les réformes menées, or le défaut de négociation collective entraîne le risque d'accroître les inégalités et met en danger la cohésion sociale », a-t-il souligné en dressant un bilan sans concession du dialogue social en Europe, marqué par de fortes disparités selon les pays. « En Allemagne et dans les pays scandinaves, le dialogue social fonctionne, constate le secrétaire général de la CES. Il est devenu plus difficile en France, mais aussi en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce. Quant aux États d'Europe centrale et orientale, le dialogue y est inexistant depuis le passage de ces pays à l'économie de marché. » Aussi, l'urgence à renforcer les organisations syndicales et le dialogue social sera au premier plan des réflexions menées lors du 14^e congrès de la CES. ●

Laurent Berger candidat à la présidence de la CES

Le 14^e congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui se tiendra du 21 au 24 mai, pourrait voir Laurent Berger prendre la présidence de l'organisation syndicale européenne. Jusqu'alors surtout honorifique, le poste de président de la CES devrait évoluer à cette occasion : une réforme statutaire soumise aux congressistes envisage de le faire participer plus activement à l'animation des instances et à l'élaboration des actions et de la stratégie de la CES aux côtés du secrétaire général, Luca Visentini. Actuellement seul candidat en lice, Laurent Berger restera, quoi qu'il arrive, secrétaire général de la CFDT.



Laurent Berger,
secrétaire général
de la CFDT





Allemagne/

Un projet de loi vise à renforcer le devoir de vigilance

SOUS-TRAITANCE Le gouvernement allemand prépare un projet de loi sur la responsabilité sociale des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement qui devrait être présenté d'ici à l'été au Parlement. Il prévoit de renforcer les obligations des entreprises de plus de 250 salariés affichant un chiffre d'affaires d'au moins 40 millions d'euros et ayant leur siège social sur le sol allemand. S'il aboutit, le projet contraindra les entreprises à contrôler la stabilité et la salubrité des usines sous-traitantes mais aussi à exiger l'application des normes sociales telles que le salaire minimum, le respect du temps de travail et les mesures assurant de bonnes conditions de travail. Les entreprises devront également réaliser des analyses permettant d'identifier les risques sociaux et écologiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Elles devront mettre à la disposition des salariés sous-traitants un dispositif visant à signaler abus et manques et qui garantira l'anonymat du lanceur d'alerte! ●



En bref

La CFDT se félicite du veto européen

ALSTOM - SIEMENS L'absorption du groupe Alstom par Siemens n'aura pas lieu. Après plus d'un an de tractation, la Commission européenne s'est finalement opposée à l'opération, estimant que la nouvelle entreprise se serait retrouvée en situation de monopole en Europe. Malgré les pressions des gouvernements français et allemand, la direction de la concurrence n'a pas infléchi sa position, au grand soulagement des organisations syndicales françaises et belges du groupe Alstom. « Les 2,6 milliards d'euros prévus pour cette opération, dont 1,8 était destiné aux actionnaires, doivent désormais être utilisés pour renforcer les capacités industrielles d'Alstom, rénover son outil de production, former et embaucher des salariés et développer la R&D », insiste Laurent Desgeorge, délégué syndical central CFDT.



Parlement européen / Un pas vers la transparence

LOBBYING Les eurodéputés seront désormais tenus de lever le voile sur leurs relations avec les lobbys. Une révision du règlement intérieur du Parlement européen, adoptée le 31 janvier, les oblige à publier l'agenda de leurs rencontres avec les représentants des quelque 11000 organisations (entreprises, ONG, associations de consommateurs, syndicats, etc.) qui gravitent dans l'enceinte du Parlement. Les ONG Transparency International et WWF saluent « un premier pas concret pour garantir un débat public équilibré ».

La mesure devant, selon ces organisations, permettre « de mieux tracer l'impact des lobbys sur un texte de loi ». Le vote a eu lieu à bulletin secret, à la demande du Parti populaire européen (PPE, groupe des partis de droite et centre droit), qui s'est exprimé majoritairement contre la mesure.



OIT/

Lente décrue du chômage mondial

MARCHÉ DU TRAVAIL Le taux de chômage dans le monde est enfin revenu à son niveau d'avant la crise. Il s'établit à 5% de la population active, soit près de 172 millions de chômeurs en 2018, selon le rapport « Tendances 2019 », publié le 13 février par l'Organisation internationale du travail (OIT). Les auteurs jugent toutefois surprenant que le taux de chômage, qui était passé de 5% à 5,6% entre 2008 et 2009, ait ensuite mis neuf ans à décroître. Ce taux devrait rester au même niveau en 2019 et 2020, estime l'OIT. « *Les risques macroéconomiques se sont accrues et ont déjà un impact négatif dans certains pays* », alerte toutefois l'organisation.

Par ailleurs, la participation des femmes sur le marché du travail mondial marque le pas. Elles étaient 48% à travailler en 2018 contre 75% des hommes. « *Après une période d'amélioration rapide qui a duré jusqu'en 2003, les progrès pour réduire les inégalités de participation entre les hommes et les femmes se sont ralentis* », relève l'OIT, qui préconise l'adoption de mesures afin d'améliorer l'égalité des genres sur les marchés du travail mondiaux. ●



IndustriALL suspend un accord chez Volkswagen

ANTISYNDICALISME

La fédération syndicale internationale IndustriALL Global Union a décidé de suspendre l'accord-cadre mondial signé avec Volkswagen en 2002. À l'origine de cette décision, le refus du constructeur automobile allemand de reconnaître aux travailleurs de l'usine de Chattanooga (Tennessee, États-Unis) le droit d'adhérer au syndicat UAW, choisi par un vote des salariés en 2015. « *Nous regrettons que Volkswagen ne reconnaisse pas le résultat des élections et combatte activement le résultat de ce scrutin auprès des tribunaux, privant ainsi les salariés du droit de se syndiquer*, réagit Kemal Özkan, secrétaire général adjoint d'IndustriALL. *Or le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective est au cœur de l'accord signé avec le groupe en 2002.* »



Zimbabwe/

Une répression syndicale féroce

PERSÉCUTIONS

Après une semaine de manifestations à la mi-janvier contre l'effondrement du pouvoir d'achat et une inflation galopante, une répression féroce s'est abattue sur toute la société civile du pays. Douze personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées. Côté syndical, la répression est tout aussi dure : Japhet Moyo, le secrétaire général du ZCTU (organisation syndicale zimbabwéenne) a été arrêté fin janvier à Harare. Il est accusé de subversion pour avoir appelé à la grève générale contre la hausse des prix du carburant (plus de 200%), faisant de l'essence du pays la plus chère du monde ! Le président du syndicat, Peter Mutasa, a également été incarcéré. Quant au responsable du Syndicat fusionné des enseignants ruraux du Zimbabwe, Obert Masaraure, il a été enlevé, torturé et emprisonné.

Venezuela/

Le déni de Maduro

CRISE

Tandis que les Vénézuéliens quittent leur pays en flux continu direction le Brésil ou la Colombie, que les pénuries alimentaires et de médicaments s'aggravent chaque jour pour ceux qui restent ou qui n'ont pas les moyens de s'enfuir, Nicolás Maduro campe sur ses positions : le déni. Il n'y aurait pas de crise humanitaire au Venezuela. De son côté, l'Assemblée nationale vénézuélienne, qui a proclamé Juan

Gaidó nouveau Président du pays, réclame toujours le départ de Maduro. La tension entre les deux camps est à son comble. Dans cette situation de crise, la CFDT se tient aux côtés de l'Alliance syndicale indépendante (ASI), avec qui elle entretient des liens de coopération. L'ASI refuse de choisir entre Maduro et Gaidó. En revanche, l'organisation soutient toutes les initiatives en faveur d'une solution démocratique passant par des élections transparentes.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Jérôme Citron, Claire Nillus et Emmanuelle Pirat





UNE HISTOIRE À CONSTRUIRE

**LES CITOYENS ONT CONSCIENCE
QUE NOTRE MODÈLE DOIT ÉVOLUER.
DANS LES ENTREPRISES,
LES COLLECTIVITÉS ET LES TERRITOIRES,
LES INITIATIVES SE MULTIPLIENT.**



Fos-sur-Mer ou l'urgence d'agir

Sidérurgie, pétrochimie, terminal méthanier, porte-conteneurs... Fos-sur-Mer est la plus grande zone industrielle de France et le symbole de ces territoires qui doivent trouver un nouveau modèle de développement plus respectueux de l'environnement. La qualité de l'air inquiète et les résultats des premières études sanitaires font froid dans le dos.



Pour les populations qui vivent autour de l'étang de Berre, dans les Bouches-du-Rhône, l'étude « Fos Epseal », publiée en 2017, a eu l'effet d'un électrochoc. Une équipe d'universitaires a mis en évidence que les habitants de Fos-sur-Mer avaient en moyenne deux fois plus de risque de contracter un cancer, de souffrir de diabète ou d'être soigné pour de l'asthme que le reste de la population française.

Minimisée par les pouvoirs publics dans un premier temps, cette première étude a finalement été confirmée par d'autres recherches plus récentes.

Situé à 50 kilomètres de Marseille, Fos-sur-Mer est à la fois l'un des plus importants ports de la Méditerranée et la plus grande zone industrielle de France. On y trouve côte à côte une aciérie géante, un terminal gazier, une cimenterie, un incinérateur qui brûle les déchets de la métropole mais aussi une raffinerie et des entreprises de la chimie. Autant de sites de production qui rejettent différents polluants dans l'air avec un risque d'« effet cocktail » sur la santé des populations. Habitué à vivre au milieu de cette industrie florissante, les habitants savaient bien que les fumées de ces hautes cheminées pouvaient être nocives,

mais personne n'imaginait l'ampleur du problème. Les usines fournissaient du travail et les retombées économiques permettaient à cette commune ouvrière de bien vivre.

Aujourd'hui, cet accord tacite prend l'eau de toutes parts. Les habitants commencent à demander des

comptes aux pouvoirs publics, qui n'ont guère fait preuve de zèle en matière de contrôle ; les organisations syndicales prennent conscience qu'elles doivent interpeller leurs directions car les salariés sont les premiers exposés ; enfin, les associations de défense de l'environnement sont de plus en plus écoutées. La presse locale et nationale s'est également emparée de cette question, à l'instar du documentaire consacré au sujet : *Fos, les fumées du silence*, diffusé sur France 3 en février dernier.

Fossoyer ou sauver Fos, la CFDT a fait son choix

« Si nous voulons conserver une industrie en France, nous n'avons pas d'autres choix que de nous transformer, résume Alain Larose, qui suit ce dossier à la fédération FGMM-CFDT (métallurgie). Il n'est pas possible de fermer les yeux par crainte de perdre des emplois. C'est une attitude mortifère. Si on ne fait rien, c'est la population locale qui va finir par exiger la fermeture des usines. » La FGMM-CFDT s'est alors associée aux fédérations CFDT de la chimie et des transports. Ensemble, elles ont élaboré, avec l'aide du cabinet d'expertise Syndex, un plan de bataille pour amorcer la transition écologique du complexe industriel de Fos-sur-Mer. Leur idée est de proposer au gouvernement un contrat de transition écologique (CTE) spécifique à ce territoire afin de mutualiser des ressources existantes, obtenir des financements européens et convaincre les entreprises de coopérer sur des projets innovants à même de réduire les pollutions, tout en créant de nouvelles activités.

Les projets en gestation ne manquent pas. Deux exemples prometteurs : à moyen terme, le CO₂ des usines pourrait être capté pour nourrir des algues, matière première d'un carburant vert. À plus long terme, Fos pourrait accueillir une usine de production d'hydrogène (alimentée avec les rejets des usines) qui servirait à alimenter un train de marchandises « propre » à même de réduire le ballet incessant des camions sur la zone.



Hécatombe

Les cas de cancers, de diabète de type 1 ou d'asthme sont deux fois supérieurs à Fos que dans le reste de la France.



ArcelorMittal

Le site sidérurgique de Fos est l'un des plus polluants d'Europe. L'usine sera au cœur du projet de transition.

3 questions à



Dominique Bourg "Seul un changement de modèle permettra de continuer à vivre"

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, PHILOSOPHE, SPÉCIALISTE DE L'ÉCOLOGIE.



Attendu depuis des mois, ce CTE n'a pas encore été signé. Le départ de Nicolas Hulot du gouvernement a retardé le processus, mais la CFDT maintient la pression. L'union régionale est en première ligne pour convaincre les responsables politiques locaux de se lancer dans l'aventure. Elle fait également le lien avec les associations locales de défense de l'environnement. L'idée est de fédérer les énergies et ainsi apporter la preuve, à Fos-sur-Mer, que s'engager dans la transition écologique peut être source de richesse et d'emploi si tout le monde va dans la même direction. «*Je n'ai jamais souhaité la fermeture des usines, souligne de son côté, Daniel Moutet, l'emblématique président de l'ADPLGF (Association de défense et de protection du littoral du golf de Fos), qui alerte la population sur la nocivité des fumées d'usine depuis de nombreuses années. Je demande en revanche que les pouvoirs publics mènent de vraies études épidémiologiques pour mesurer les impacts sur la population et obligent les industriels à investir dans leur outil de production en conséquence.*»

Une exigence de transparence qui apparaît comme du bon sens vu la taille de la population concernée. Au-delà de Fos, c'est toute l'agglomération marseillaise qui est touchée, soit plus d'un million d'habitants. ●

Jérôme Citron

Les politiques écologiques ont-elles encore un avenir ?

➔ Si les politiques écologiques se résument à réduire nos flux de matières et d'énergie, cela n'a absolument aucun sens tant que les riches peuvent s'en abstraire et que l'on demande à la partie la plus pauvre de la population de faire un effort. Entrer dans une société énergétiquement et matériellement plus sobre nécessite de parler de réduction drastique des inégalités. On en est loin. Pourtant, seul un changement de modèle nous permettra de continuer à vivre.

Comment expliquer la popularité des climatosceptiques aux États-Unis et au Brésil notamment ?

➔ Il y a certes l'émergence de courants totalement destructeurs qui nient la réalité. Des industriels me disent : «*Le vert, ça ne marche pas, il n'y a pas de marché pour.*» C'est très inquiétant. Même si certaines entreprises font des efforts, nous sommes revenus aux fondamentaux d'un capitalisme pur et dur, en totale régression par rapport à ce qui se tentait il y a une dizaine d'années.

Pour autant, une autre tendance explose : jamais les mobilisations pour sauver le climat n'ont été aussi importantes. Il y a dix ou quinze ans, en fonction de son mode de vie, on pouvait encore s'opposer à la pensée même de l'écologie ; ce n'est plus vrai aujourd'hui. Les mentalités ont évolué. La société n'a jamais été aussi clivée : d'un côté, la montée

des climatosceptiques ; de l'autre, une mobilisation sans précédent en faveur de la transition écologique. Près de 8000 lycéens ont défilé dans les rues de Lausanne, c'est du jamais vu en Suisse ! Et c'est du normal : «*Comment je me projette dans vingt ans avec tout ce que l'on me raconte sur la planète ?*»

Que disent aujourd'hui les défenseurs de l'écologie ?

➔ Beaucoup de gens se rendent compte qu'une accumulation infinie de biens matériels peut combler leur angoisse mais ne les aide pas à vivre mieux, que ce n'est pas le *nec plus ultra* de l'existence. Ce discours écologique était totalement inaudible dans les années 70. Les spécialistes du marketing constatent que même si les gens continuent à consommer, la consommation est désenchantée... Ils n'espèrent plus de la consommation ce qu'ils en attendaient au plus fort de la modernité. Par ailleurs, il y a un très frappant regain de sensibilité pour la nature. Depuis le xvii^e siècle et Descartes, le progrès était vu comme un arrachement à la nature et la maîtrise de l'environnement. Darwin, l'éthologie (science du comportement animal) depuis la seconde moitié du xx^e siècle et récemment la biologie végétale ont fait voler en éclat cette pensée en affirmant l'unité du vivant : nous sommes la nature, au même titre que les plantes et les animaux. C'est une révolution fondamentale! ●

Propos recueillis par Claire Nilus



Le coût de l'inaction

Depuis trente ans, les scientifiques alertent. Le réchauffement climatique détruit la planète, ses habitants mais aussi son économie. De plus, la dégradation de l'environnement va de pair avec l'augmentation des inégalités sociales.

Injustices Le manque d'investissement dans les transports, l'isolation des logements et l'agriculture durable fragilise les foyers les plus modestes.

et ont donc un impact plus important sur l'environnement. Les populations les plus fragiles sont quant à elles plus exposées aux risques. Une transition écologique juste leur permettrait d'accéder à une alimentation plus saine, à un logement bien isolé, à des moyens de transport moins polluants. Trois sujets où « fin du monde » et « fin du mois » convergent.

Voilà, on y est ! 2018 a été l'année la plus chaude jamais observée en France depuis les premières mesures météo (1850) et enregistre un record d'épisodes climatiques dramatiques aussi bien dans l'hémisphère sud (le plus fragile) qu'au nord, comme en témoignent les feux de forêts dévastateurs qu'a connus la Suède cet été à cause de la sécheresse. Depuis vingt ans, les dépenses liées aux désastres climatiques ont augmenté de plus de 250 %, selon le rapport du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes. La nécessité de changer de modèle ne fait plus débat mais la crise des gilets jaunes l'a mise en lumière : justice sociale et justice environnementale ne peuvent pas être dissociées. Si l'on agit sur l'une, il faut agir sur l'autre.

Climat et inégalités

« Les inégalités sociales et environnementales vont trop souvent de pair, y compris en France », constate Lucas Chancel, codirecteur du Laboratoire sur les inégalités mondiales*. L'économiste chercheur a démontré le lien étroit qui existe entre le niveau des revenus et la pollution. Les riches consomment plus

La dernière enquête du ministère de l'Écologie sur les pratiques environnementales des Français (avril 2018) montre que la mise en œuvre de comportements vertueux dépend, hélas, bien souvent du budget des ménages. Peu coûteux et accessible à tous, le tri des déchets s'est imposé facilement dans 80 % des foyers tandis que la question des achats responsables et la prise en compte de l'environnement restent beaucoup plus aléatoires. La question de l'énergie vient encore s'ajouter au tableau. Un sondage réalisé en 2017 par OpinionWay, à l'approche de l'hiver, fait apparaître que la facture de chauffage représente « une crainte réelle pour les Français ». Mais bien isoler son logement (le bâti est responsable de 20 %

RÉTROGRADER LA QUESTION CLIMATIQUE EN LA CONSIDÉRANT MOINS URGENTE QUE LA CRISE SOCIALE OU ÉCONOMIQUE N'A PAS DE SENS.

Initiative

des émissions de gaz à effet de serre de la France) n'est pas à la portée de toutes les bourses.

D'après l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), les Français dépensent 2 900 euros par an en moyenne et par foyer pour régler leurs factures d'énergie (incluant chauffage, électricité et achats de carburants), soit 8,5% de leur budget (en moyenne), et 7 millions de personnes seraient en situation de précarité énergétique. Or le prix des énergies conventionnelles (pétrole, gaz, nucléaire...) ne va cesser de croître. L'extraction de pétrole coûte de plus en plus cher et la production d'énergie nucléaire va être impactée à terme par le coût des rénovations de centrales vieillissantes. Il y a urgence à investir dans les énergies renouvelables. L'association ECLR Occitanie, mise en place avec l'Ademe Languedoc-Roussillon, en a fait son cheval de bataille : depuis 2015, elle aide à monter des « projets de transition énergétique citoyenne » avec les élus et les habitants sur le principe de la mutualisation des ressources et des besoins. En Occitanie, 40 projets ont déjà vu le jour, produisant 13 GWh en 2017, facturés de 5 à 9 centimes le kWh contre plus de 10 centimes pour les autres énergies.

Agir, oui, mais pas tout seul

« Même si l'on sait que c'est à l'échelle mondiale que les solutions seront les meilleures, si l'on se limite à parler globalement, on n'arrivera pas à imaginer ce que peut être une "transition écologique". Il faut traiter les choses localement. Chacun dans sa région ou dans son entreprise est confronté à des situations très différentes », souligne Jean-François Soussana, directeur scientifique à l'Inra. « L'effort ne peut être que collectif. En aucun cas, il ne doit peser sur les seules épaules de quelques-uns. Mais entre le "moi tout seul" et les accords mondiaux, il y a d'autres échelles, celle du territoire, celle de l'entreprise », insiste Hervé Le Treut, membre du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

En France, il existe déjà une myriade d'initiatives locales (lire pp. 20-21). L'État aurait tout à gagner à les encourager car rétrograder la question climatique en la considérant moins urgente que la crise sociale ou économique n'a pas de sens. Malheureusement, les citoyens, même les mieux informés, se sentent aujourd'hui impuissants face à des politiques publiques en retrait sur la question écologique d'où l'importance pour les organisations syndicales et les associations d'exiger avec force un projet écologique et social ambitieux. ● C. N.

* Chercheur senior à l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales) et enseignant à SciencesPo-Paris.

Comment réconcilier taxe carbone et pouvoir d'achat ?

Elle a mis le feu aux poudres : la taxe carbone sur les carburants, instaurée en France depuis 2007 sur le principe pollueur-payeur, est devenue le symbole d'une fiscalité injuste. Sa hausse a déclenché une crise sociale sans précédent. Depuis, l'Argus a publié une étude qui parle d'elle-même : les départements où les automobilistes roulent le plus en véhicule diesel sont aussi ceux où résident le plus de ménages modestes. Comment réconcilier taxe carbone et pouvoir d'achat ? « Le transport est sans doute le défi le plus difficile de la transition écologique », affirme Wojtek Kalinowski, économiste. « Pour plus de justice, il faut d'abord revoir une fiscalité totalement inégalitaire. Comment justifier une taxe pour les salariés qui vont travailler en voiture alors que le kérosène du transport aérien n'est pas taxé, ni celui des bateaux de croisière ? »

En France, 35% des ménages n'ont pas d'autres modes de transport, un taux qui grimpe à 67% dans les zones rurales. Alors, l'enjeu est de taille : les transports représentent près de 30% des émissions de gaz à effet de serre de la France (dont

53% sont imputables à la voiture individuelle). Pour les régions, qui sont chargées des transports depuis 2015, le défi est colossal. Wojtek Kalinowski insiste : « Il faut faire feu de tout bois. Développer les transports collectifs autant que possible mais aussi maintenir la taxe carbone car elle influence positivement les comportements comme en Suède, où une taxe sur les émissions de CO₂ est en place depuis 1991. À condition d'être compensée par d'autres mesures, elle est un signal indispensable pour réorienter les consommateurs et les entreprises. »

D'autres outils sont attendus, notamment au niveau européen. De nouvelles normes pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre des voitures neuves devraient bientôt être adoptées. Les vingt-sept pays membres de l'Union planchent également sur un bonus pour les constructeurs qui vendront des véhicules moins polluants. La crise écologique rappelle l'intérêt de la construction européenne pour une transition juste. Les pollutions ne s'arrêtent pas aux frontières. ● C. N.



Ces territoires qui passent au vert

Métropoles, agglomérations, villes moyennes ou communes rurales : de nombreuses collectivités se lancent dans la transition écologique. Avec un degré d'engagement très variable.

Des plus grandes villes aux plus petites communes, les territoires fourmillent d'initiatives en faveur de la transition écologique. Indéniablement, dans ce domaine, la France bouge. Les villes et villages français sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à rejoindre le réseau des villes en transition, lancé par le Britannique Rob Hopkins (www.entransition.fr). Certes, les nouveaux outils et moyens offerts par la loi de 2015, comme la création des « territoires à énergie positive pour la croissance verte » ou les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), ont participé à cette dynamique territoriale. Mais l'élan provient pour l'essentiel d'initiatives locales, municipales ou associatives. Et les « pilotes » ne sont pas forcément les plus grandes villes ni les plus fortunées. Loos-en-Gohelle, ancienne commune minière du Pas-de-Calais de 6 600 habitants, a réussi sa mue verte en une vingtaine d'années, passant de cité dépendante au charbon à un modèle de développement durable aujourd'hui cité en exemple. À la clé : programme de rénovation urbaine (de nombreux logements, construits du temps de la mine et chauffés au charbon, gratuit à l'époque pour les habitants, étaient de véritables passoires thermiques) ; règles d'écoconstruction pour tous les nouveaux logements sociaux ; objectif d'autonomie énergétique avec l'installation de panneaux solaires sur tous les bâtiments de la ville (les

toits de l'église Saint-Vaast ont déjà été équipés de 200 m² de panneaux solaires en 2013) ; récupération de l'eau de pluie sur tous les bâtiments publics pour entretenir les espaces verts... et la liste est encore longue ! Le tout conduit par une municipalité qui a fait de la participation citoyenne son moteur. Et qui encourage l'implantation de nouvelles activités en lien avec la transition énergétique sur le nouveau pôle de compétitivité installé sur l'ancien carreau de la mine (la fosse 11-19 rebaptisée Base 11/19). Une réussite qui n'est pas sans rappeler l'exemple du petit village alsacien d'Ungersheim (2 200 habitants), qui, depuis une vingtaine d'années, s'est également engagé dans une démarche de transition énergétique et écologique, en développant l'autonomie alimentaire, énergétique et la participation citoyenne. Et qui a inspiré le film documentaire de Marie-Monique Robin, *Qu'est-ce qu'on attend ?* (sorti en 2016).

Changement d'échelle

Qu'en est-il des territoires plus urbains, responsables de 67 % des émissions de gaz à effet de serre ? Dans son rapport de 2018, « Le défi climatique des villes », le WWF recense 489 engagements pour le climat pris par 171 villes et intercommunalités françaises. Un palmarès encore bien maigre au regard des enjeux. Alors bien sûr, il y a les grandes métropoles qui se sont fixé d'ambitieux objectifs. En 2017, Paris, Bordeaux ou Strasbourg se sont par exemple engagés à atteindre 100 % d'énergies renouvelables d'ici à 2050. Quant à Nantes Métropole, elle prévoit de diviser par deux ses émissions par habitant entre 2003 et 2030 (elle a déjà atteint - 20 % entre 2003 et 2016). Inno-



L'AFFAIRE DU SIÈCLE

➡ Avec plus de 2120 000 signatures recueillies à ce jour, la pétition du mouvement « L'Affaire du siècle », qui vise à soutenir l'action en justice de quatre associations contre l'État français pour « inaction climatique », obtient le record historique de mobilisation sur internet. « C'est un signal très fort donné par les citoyens, et positif concernant leur besoin d'engagement sur les questions climatiques », note Philippe Portier, secrétaire national CFDT chargé du dossier. Faut-il alors faire de l'action juridique un levier pour accélérer la transition énergétique ? « Ce ne sont pas des mesures juridiques qui vont faire la transition énergétique, mais la pression du citoyen est un atout crucial », poursuit-il. La réponse du gouvernement à l'interpellation des quatre requérants (l'action en est aujourd'hui toujours au stade de la « demande préalable ») est attendue pour le mois de mars. En fonction de cela, ils pourraient décider de poursuivre l'action par un recours de plein contentieux devant le tribunal administratif de Paris. ●



DANS CETTE DYNAMIQUE, LES SYNDICATS PEUVENT ÊTRE MOTEURS.

de l'agglomération ont signé l'accord, mais aussi les entreprises du port de Rouen, le groupe pharmaceutique Aspen, le centre régional hospitalier universitaire (CHRU), des grandes écoles situées sur le bassin, des bailleurs sociaux tout comme des commerçants (garagistes, restaurants...).

Axe de dialogue social

Dans cette dynamique territoriale, les organisations syndicales doivent encore trouver leur place. « On peut regretter que, dans ce genre d'initiatives, les syndicats ne soient pas encore suffisamment associés », note Blanche Fasola, chargée de mission développement durable à la Fédération CFDT-Interco. Pourtant, ils peuvent être moteurs. La CFDT a, par exemple, choisi d'interpeller les services de Bordeaux Métropole pour la mise en place de critères de développement durable dans ses marchés publics. Une première action, ciblant le marché de la blanchisserie (nettoyage des vêtements de travail des agents de la Métropole, travaillant par exemple aux espaces verts), a été conduite. Elle doit être élargie à la mise en place d'une politique concernant l'achat et le recyclage des vêtements de travail. « Pour que toute la chaîne d'approvisionnement soit revue au regard de critères environnementaux. » Une belle initiative, qui ne demande qu'à être dupliquée. ●

Emmanuelle Pirat

vante, la Métropole Rouen Normandie a lancé, en 2017, sa COP21 locale, en partenariat avec WWF France et l'Ademe. Une démarche qui s'est concrétisée, à la fin novembre 2018, par la signature d'un « accord de Rouen pour le climat », déclinaison territoriale de l'accord de Paris. Avec l'idée que, pour atteindre les objectifs chiffrés (diviser par deux la consommation énergétique globale ou par quatre les émissions de gaz à effet de serre, par exemple), tous les acteurs du territoire doivent prendre leur part, à leur niveau : les administrations, les entreprises, les citoyens, les associations, etc. Et dans tous les domaines : mobilité, transports, construction, amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments... Pour l'heure, les 71 communes

de la Fédération CFDT-Interco. Pourtant, ils peuvent être moteurs. La CFDT a, par exemple, choisi d'interpeller les services de Bordeaux Métropole pour la mise en place de critères de développement durable dans ses marchés publics. Une première action, ciblant le marché de la blanchisserie (nettoyage des vêtements de travail des agents de la Métropole, travaillant par exemple aux espaces verts), a été conduite. Elle doit être élargie à la mise en place d'une politique concernant l'achat et le recyclage des vêtements de travail. « Pour que toute la chaîne d'approvisionnement soit revue au regard de critères environnementaux. » Une belle initiative, qui ne demande qu'à être dupliquée. ●

Initiative

L'inévitable évolution des domaines skiables

➔ Des hivers plus doux, moins de neige, des sols plus chauds... Le réchauffement climatique aura-t-il raison des stations de ski ? Il menace en tout cas directement l'activité hivernale des quelque 300 domaines skiables français. Parade utilisée jusqu'à présent par les stations : se doter de canons à neige (les professionnels préfèrent parler d'enneigeurs, environ 50 000 euros pièce), produisant

de la neige artificielle. Une pratique non seulement très coûteuse mais aussi fortement consommatrice en eau et en électricité, que ne peuvent se permettre les petites stations (l'Alpe d'Huez a dû y consacrer 300 000 euros cette saison, notamment pour la mise en route d'installations dernier cri). Cette « course à l'armement », comme l'appellent les écologistes, économiquement ruineuse, n'est-elle pas tout simplement un non-sens écologique à l'heure des engagements pour le climat ?

Sur la piste d'un nouveau modèle

En montagne aussi, l'heure de la transition a sonné. Il est plus que temps de réinventer un nouveau modèle de tourisme hivernal. De nombreuses stations misent sur la diversification des activités proposées : randonnées,

activités de bien-être, etc. « Mais aussi en développant un tourisme sur les autres périodes de l'année », souligne Annie Genevard, présidente de l'association nationale des élus de la montagne (Anem).

Festivals, stages culturels, activités artistiques, trail, vélo de descente ou parapente font désormais partie des programmes des stations l'été. « Les Français prennent goût aux vacances estivales en montagne. Ce tourisme-là a de l'avenir », note Annie Genevard. D'ailleurs, 51% des nuitées en montagne sont réalisées entre juin et septembre, selon l'Anem. Pour les travailleurs des stations (quelque 120 000 emplois concernés), la transition professionnelle est aussi à l'ordre du jour. Mais encore trop peu soutenue par des dispositifs de formation. ●

E. P.



LABORATOIRES GUERBET SOUS HAUTE VIGILANCE

Texte Claire Nillus Photos Marc Salvet



► Bienvenue dans le monde feutré des laboratoires pharmaceutiques. Diagnostiquer des tumeurs cancéreuses, des métastases, des problèmes cardiaques, explorer des vaisseaux sanguins, des articulations, c'est le rôle de l'imagerie médicale. Pour détecter les pathologies lourdes, rayons X et IRM fonctionnent grâce à un produit de contraste, qui permet de les rendre visibles à l'écran.

En France, ce produit est injecté toutes les trois secondes à un nouveau patient. Leader sur ce marché, Guerbet emploie 2 500 personnes en France et dans le monde.

« Les laboratoires pharmaceutiques ont plutôt mauvaise presse. Mais ils sauvent beaucoup de vies. Entre business et santé, nous sommes en permanence sur une ligne de crête », souligne Walter Gonzalez, élu CFDT au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, sur le site de Guerbet à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), depuis huit ans. Sur ce site, 394 personnes fabriquent chaque jour 35 000 doses de produits injectables.

Les conditions de travail sont totalement aseptisées. « La moindre erreur, du dosage au dépôt d'une microparticule dans le flacon, peut avoir de graves conséquences », poursuit Walter. Or tout n'est pas automatisable et la vigilance humaine reste irremplaçable, exigeant des salariés une responsabilité et une concentration sans faille. ●





3



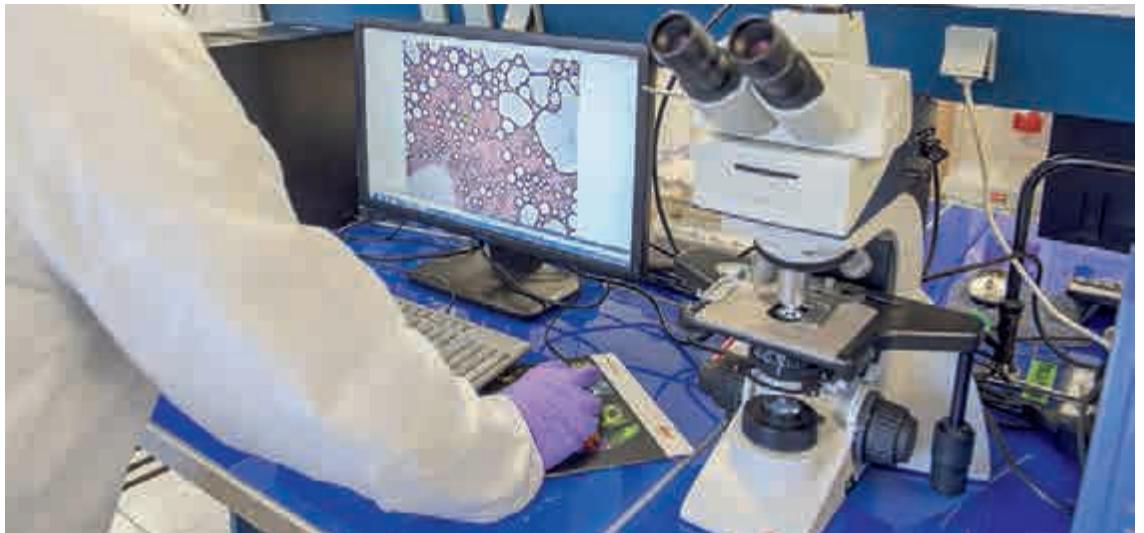
4

5, 6 & 7 Guerbet possède sa propre «défautheque» : des centaines de défauts potentiels y sont répertoriés. Tester, contrôler, faire incuber : ces activités se font en constante interaction avec les autres services (préparation, remplissage, conditionnement...). Depuis cinq ans, à l'initiative de la section CFDT et de la direction, les managers de proximité (ou leurs référents) ont mis en place des espaces de dialogue afin d'impliquer les salariés postés dans les décisions susceptibles d'affecter le travail en atelier. Les retours sont positifs.

1 Ici, le silence est roi et les gestes sont mesurés. La pharmacie n'est pas une industrie comme les autres. Le matériel est désinfecté, l'air est filtré en permanence, les lots de matières premières sont dépoussiérés avant d'entrer dans le circuit de fabrication. Les préparateurs ont pour consignes de se déplacer lentement pour ne pas soulever les poussières au sol et d'éviter de se parler afin de limiter la propagation des virus ou bactéries.

2 Le site dispose d'une entité recherche & développement intégrée. Il faut préparer l'avenir, développer d'autres techniques moins à risque pour l'homme que les produits injectables. Pour Guerbet, l'objectif est de se diversifier sur des dispositifs médicaux autres, tels que les microcathéters (petits tuyaux de la taille d'un cheveu que l'on place à l'intérieur d'une veine afin d'établir un diagnostic ou d'accéder à l'endroit à traiter).

3 & 4 Les produits actifs (de l'iode notamment) arrivent sur le site sous forme de poudre. La mise en solution est effectuée dans de grandes cuves. L'ordinateur contrôle en permanence de nombreux paramètres, dont le taux d'humidité des pièces, qui peut influencer le poids sec des poudres, la température et la pression à l'intérieur des cuves. Une grande partie de l'activité consiste à vérifier autant qu'à manipuler.



5



6



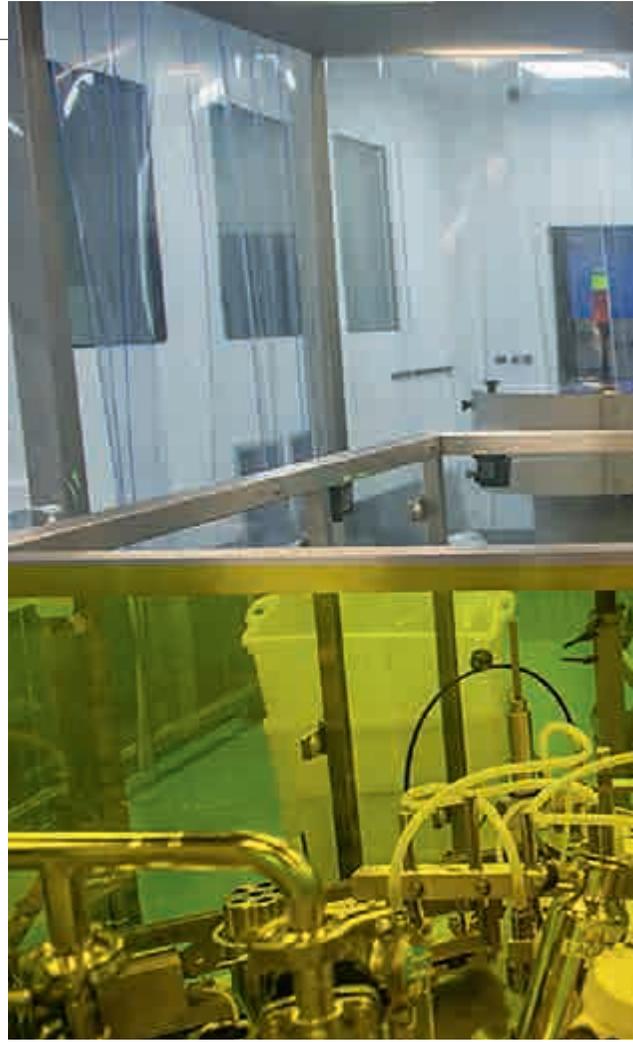
7



8

8 & 11 Le CHSCT et les services support ont multiplié les études afin d'atténuer la pénibilité de certains postes. Par exemple, afin de réduire le bruit des flacons de verre qui s'entrechoquent, plusieurs solutions ont été adoptées : mousses, caoutchouc, casques et bouchons d'oreilles, courroies.

9 Dans l'atelier de remplissage, les normes de sécurité sont encore plus strictes : pièce aveugle, lumière artificielle, air pressurisé, masques de chirurgien et tenues intégrales en tissu antistatique et antipeluche, stériles et changées chaque jour. Les nouveaux arrivants doivent suivre une formation habilitante de plusieurs heures afin d'apprendre les règles de comportement et d'habillement. Pour limiter le passage dans le sas de déshabillage, une seule pause d'une heure est autorisée sur huit heures de travail posté (et debout!). Même sous



9



10



11



12



13

la combinaison, les vêtements sont fournis.

10 & 13 On se méfie même des machines. Toutes les quinze minutes, des prélèvements sont effectués sur la ligne de remplissage : il faut inspecter le contenu du flacon. Il s'agit, en réalité, de vérifier le travail de l'automate dont les vibrations peuvent influencer sur le remplissage.

Chaque dose correspond à une injection... donc pas droit à l'erreur!

12 Dans l'industrie du médicament, l'œil humain ne peut pas être remplacé par un robot. En fin de process, chaque flacon passe dans la « mireuse ». À l'aide d'une loupe, une opératrice scrute le produit avant de l'envoyer au stock des

commercialisables : à la moindre anomalie (poussière, cil, etc.), le flacon est écarté. Ces salariés sont choisis pour leur bonne vue et doivent se soumettre à des tests de vision tous les six mois. Ils alternent vingt minutes toutes les vingt minutes avec une autre activité dans l'atelier pour reposer leurs yeux et rester concentrés.

Architecte et militant, Roland Castro remodèle l'existant. Indigné par les grands ensembles urbains «hideux et invivables», il participe aujourd'hui à la réflexion autour du Grand Paris. **Rencontre.**

Propos recueillis par **Emmanuelle Pirat**
Photos **Cyril Entzmann**



ROLAND CASTRO
L'ARCHI
POLITIQUE



QUAND ON S'OCCUPE DES GENS SÉRIEUSEMENT, LE VOTE LE PEN RECULE.



Vous êtes né à Limoges en 1940 de parents juifs, pendant l'exode. Vous racontez que votre famille a échappé à plusieurs rafles grâce à des voisins et que vous vous êtes toujours senti une dette immense. Comment cela s'est-il traduit dans votre vie ?

► Votre question me ramène à mon enfance, que je ne peux évoquer sans une immense émotion. Mon histoire s'enracine bien sûr dans cet épisode-là. Ces gens du Limousin auxquels je suis si profondément attaché, le maquis communiste, je sais que ce sont des figures qui m'ont constitué. Mon père a été très abîmé par la guerre, même s'il n'a pas été pris. Et moi, je peux dire que cela a fait de moi un Français patriote. Même dans mon travail, j'ai surtout cherché à être un architecte en France. Très peu à l'étranger, à la différence de nombreux autres architectes.

Très jeune, vous vous engagez politiquement, vous militez...

► J'ai 14 ans quand la guerre d'Algérie éclate, le 1^{er} novembre 1954. Et, dès ce premier jour, je sais que je suis contre. J'avais lu chez Marx : « *Un peuple qui en opprime un autre ne saurait être un peuple libre.* » Même pendant mes études, aux Beaux-Arts de Paris, j'ai surtout milité. J'ai eu la chance de faire partie de ce que j'appelle « la plus grande faculté de Paris », à savoir l'Union des étudiants communistes (UEC), qui était à l'époque *the place to be* [l'endroit où il faut être] ! Il y avait un monde fou, tous les normaliens, mais aussi les Serge July, Bernard Kouchner, René Frydman, Pierre Goldman... C'est un endroit légendaire, un lieu de passion, de projets et de brassage formidable. En même temps que j'étudiais l'architecture, je côtoyais des gens qui allaient devenir médecins, philosophes, peintres... Cela a nourri ma pensée. L'UEC va ensuite exploser en groupuscules et perdre cette qualité inouïe de mélange.

Comment se sont traduits vos engagements dans votre approche de l'urbanisme et de l'architecture ?

► Il y a eu un moment très fort, fondateur : celui de la grève qu'on a menée aux Beaux-Arts en 1966. Une grève extraordinaire, qui portait sur le contenu de l'enseignement : on en avait marre de faire des villas à la con, pour riches propriétaires. On voulait s'occuper de la ville, de l'habitat, pour

le peuple. On voulait déconstruire l'approche qui prévalait à l'époque pour reconstruire une pensée. Cette grève va me faire dépasser le formalisme. Et, cela ne vous étonnera pas, mon projet de fin d'études a porté sur la transformation des grands ensembles. Je me suis assez vite indigné contre ce qui a été la manière de fabriquer la ville par le mouvement moderne.

C'est-à-dire ?

► Cette façon, inspirée de la pensée ultrarationaliste du Corbusier, de tout normaliser : l'homme [Le Corbusier prend comme étalon de mesure un homme le bras levé pour définir la hauteur de ses pièces] comme toutes les activités humaines. Ce qui se traduira par des logements en « cellules » et par une politique de zonage : des endroits pour dormir (zones d'habitation), d'autres pour travailler (zones industrielles), d'autres pour consommer ou se divertir (zones commerciales), etc. Même si Le Corbusier était un grand artiste, du point de vue de sa pensée sur la ville, c'est une catastrophe. Sa pensée réductrice et totalitaire a empoisonné nombre de ses émules qui ont infesté le monde entier de ces barres d'immeubles, cités HLM et autres grands ensembles hideux et invivables. La ville s'est perdue en route...

Les banlieues sont une préoccupation centrale pendant toute votre carrière. Vous avez d'ailleurs fondé Banlieues 89 au lendemain de l'élection de François Mitterrand en 1981. Quel en était l'objectif ?

► Nous créons l'association Banlieues 89 le 11 mai 1981, avec l'architecte et urbaniste Michel Cantal-Dupart. L'idée fondatrice est de repenser la banlieue. Nous souhaitons nous adresser aux maires, de droite comme de gauche, en disant : « *Ne laissez pas les banlieues dans l'état où elles sont.* » Il nous semblait que pour favoriser le lien social, il fallait retisser le lien urbain. Et revoir ces espaces déshumanisés des grands ensembles. Nous sommes passés d'une soixantaine de projets à deux cent cinquante. Je suis allé voir Mitterrand à l'époque, en disant : « *On a la preuve que quand on s'occupe sérieusement des gens, le vote Le Pen recule.* » Mais cela ne servait pas ses projets. Il a lâché Banlieues 89.

Vous êtes très attaché à la beauté, à la poésie dans vos projets...

► Le beau respecte. Le beau pacifie. Plus c'est moche, moins on vote. La beauté et l'urbanité, la « citadinité » et la citoyenneté, ça marche ensemble. Au moment des émeutes de 2005, les quartiers qu'on avait participé à réhabiliter n'ont pas bougé. J'y ai vu une confirmation de ce principe. On parle aujourd'hui d'un revenu universel. Je ne suis pas forcément contre. Mais je suis surtout pour un droit à l'urbanité pour tous.

Parcours

1940

Naissance.

1961

Voyage à Cuba, « voir la révolution ».

1969

Crée le mouvement maoïste libertaire Vive la révolution (VLR), dont certains membres seront à l'origine du MLF (Mouvement de libération des femmes).

1981

Cofonde Banlieues 89.

1983

Présente son premier projet de Grand Paris à François Mitterrand.

2008

Fait partie des dix équipes d'architectes retenues pour participer à la grande consultation du Grand Paris, lancée par Nicolas Sarkozy.

2018

Remet son rapport « *Du Grand Paris à Paris en Grand* » au président Emmanuel Macron.

Je le souligne aussi dans mon rapport sur le Grand Paris : la question de la beauté est totalement absente de la réflexion générale. Or on pourrait redonner à la Seine – qui est un acteur central de 120 km de long, dont 10 km seulement sont aujourd’hui mis réellement en valeur – une fonction poétique.

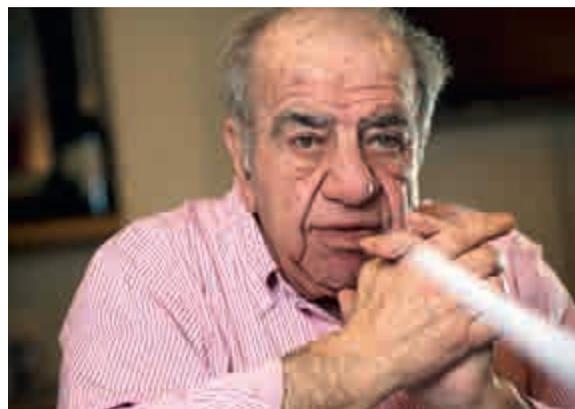
En juillet 2018, alors que le projet du Grand Paris est au point mort depuis dix ans, le président Macron vous commande un rapport pour relancer le projet... Vous y faites des propositions iconoclastes, comme déplacer l'Élysée à Saint-Denis et mettre les ministères en banlieue. Qu'en attendez-vous ?

➤ D'une manière plus générale, il faut redéfinir le rapport entre centre et périphérie. Ne plus systématiquement penser la ville autour d'un centre. J'ai proposé, sous Mitterrand, de construire

la Grande Bibliothèque à Saint-Denis [Seine-Saint-Denis], ou encore l'Opéra Bastille à la confluence de la Seine et de la Marne. Il faut une multipolarité généralisée, en dispersant les lieux d'intérêt et les lieux publics, comme cela a été fait pour le MAC VAL, musée d'Art contemporain du Val-de-Marne. Il faut délocaliser les ministères régaliens près de Roissy, l'Intérieur à Orly. Et déplacer Roland-Garros dans le triangle de Gonesse (Val-d'Oise).

Vous avez dit : "Quand on construit, on est dans l'éternité." Y a-t-il un bâtiment que vous voudriez que l'on retienne de vous ?

➤ Plutôt qu'une œuvre, j'aimerais que dans les quartiers que j'ai réhabilités, on puisse oublier à quel point c'était moche avant... Et voir combien cela redonne de la fierté aux habitants d'habiter ces lieux. ●



**LE BEAU RESPECTE.
LE BEAU PACIFIE.
PLUS C'EST MOCHE,
MOINS ON VOTE.**





Sébastien De Bacco (à g.), inspecteur de sécurité de l'Unité d'assistance aux sans-abri (Uasa), veille à l'intégrité physique des personnes vivant dans le bois de Vincennes. **Pavel**, 28 ans, arrivé de Roumanie il y a six ans, s'est installé dans le bois.



SANS-ABRI

Avec les vigies du bois

Des dizaines de sans-abri vivent dans le bois de Vincennes, aux portes de Paris. Des agents municipaux veillent tous les jours sur leur santé et leur sécurité. **Reportage.**

Texte Dominique Primault **Photos** Stéphane Vaquero

Une colonne de fumée s'élève au-dessus des arbres nus du bois de Vincennes. Pavel, 28 ans, attise les bûches rougeoyantes du foyer au centre d'un campement fait de bric et de broc. Il y a six ans, il a posé son baluchon et échafaudé son abri de fortune avec des bâches et des planches, dans cette petite clairière située à la lisière de la Ville

Lumière. «*Je suis arrivé ici directement de Roumanie*», raconte-t-il paisiblement, son bonnet à la main. Pour quelle raison ? Mystère. «*J'aime écouter le chant des oiseaux*», élude le jeune homme en esquissant un petit sourire énigmatique.

«*Nous ne connaissons que des bribes de l'histoire des personnes qui vivent dans le bois*», commente Sébastien De Bacco. Vêtu de son uniforme floqué du sigle Uasa pour Unité d'assistance aux sans-abri, ce grand gaillard au crâne dégarni leur rend visite tous les jours. L'Uasa est un service de la Ville de Paris créé en 2004. Composée de fonctionnaires volontaires, elle est «*la seule unité municipale de ce type en France*», souligne l'inspecteur de sécurité, également militant CFDT. Ailleurs, l'assistance

Le chiffre

45

C'est le nombre d'agents qui composent l'Unité d'assistance aux sans-abri de la Ville de Paris. L'Uasa compte 27 agents de sécurité, deux travailleurs sociaux et deux interprètes constamment sur le terrain, soit sur le patrimoine municipal (bois de Vincennes et de Boulogne, parcs et jardins), soit dans les lieux sensibles où les maraudes associatives n'interviennent pas (les talus de périphérie, les canaux, etc.).



aux sans-abri est habituellement confiée à des associations. « L'uniforme peut être un obstacle, admet-il. Certains ont de l'amertume à la vue du bleu marine. Mais une fois que les présentations ont été faites, que notre mission a été expliquée, leur regard change. » Cette mission, elle est toute simple : « Nous veillons à l'intégrité physique des personnes qui vivent ici. »

«Le plus dur est de tomber sur des enfants»

Matin, midi et soir, entre 22 heures et 2 heures du matin, les neuf agents de l'Uasa, qui travaillent spécifiquement sur le secteur de Vincennes, vont par deux ou par trois à la rencontre des sans-abri, les appelant tous par leur prénom, pour s'enquérir de leur santé. Fin janvier, alors que les températures négatives



saisissaient la capitale, on comptait environ 150 hommes et femmes – « elles sont de plus en plus nombreuses », selon Sébastien – tentant de se réchauffer tant bien que mal dans de petites tentes ou sous des plastiques tendus entre deux arbres. « Pour les plus fragiles, nous proposons des hébergements en gymnase. » Plus de 90 campements ont été dénombrés sur les 1 000 hectares du bois de Vincennes. « L'été, la population atteint facilement jusqu'à 250 individus, parfois même 400 », indique Pascal Beucher. Après plus de dix-sept ans passés à la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection, il a fait le choix d'intégrer l'Unité d'assistance aux sans-abri de la Ville de Paris, il y a deux ans et demi. « Dans le bois, j'ai découvert toute une vie que je ne connaissais pas. Le plus dur au début c'était de tomber sur des enfants. Cette semaine, nous en avons mis deux à l'abri, en urgence. » Cette procédure se fait en lien avec la coordinatrice de l'Aide sociale à l'enfance. « Les séparations ne se font jamais dehors, pour éviter les cris et les heurts. C'est au juge de décider d'une ordonnance de placement provisoire », insiste-t-il.

«Saint-Malo», vingt-cinq ans dans le bois

« Sortir les hommes et les femmes de la rue, c'est un travail de fourmi, reprend Sébastien. Nous sommes le premier maillon d'une longue chaîne d'interventions. » Deux travailleurs sociaux font partie intégrante de l'équipe. Olivier Boville est l'un d'eux. « La veille sociale est indispensable, mais il faut ensuite accompagner les personnes dans leurs démarches. Dans le bois, la population est très variée. On trouve des jeunes, des vieux, des gens qui ont des droits ouverts, d'autres pas. Nous les aidons à obtenir le RSA [revenu de solidarité active] ou la CMU [couverture maladie universelle]. » Premières étapes avant d'envisager, pour certains, l'entrée dans un logement en dur. « Quand nous réussissons à en sortir un ou deux, nous sommes heureux », sourit Sébastien. Un des derniers en date est une figure du bois. Surnommé Saint-Malo, il a passé vingt-cinq ans de sa vie entouré de ses chats, à portée de souffle des joggeurs indifférents et des cyclistes du dimanche. En âge d'avoir droit à une petite retraite, épuisé, il a fini par accepter une proposition d'hébergement dans un appartement. À une condition : que l'on construise un refuge pour ses « matous »

dans le bois. « Il revient tous les jours pour les nourrir », précise Sébastien.

« C'est souvent un travail de longue haleine, explique Olivier. Nous collaborons avec l'association Emmaüs, qui dispose d'un local non loin d'ici. Certains ne veulent absolument pas sortir du bois, ils sont pris de panique au moment d'entrer dans un logement. D'autres, souvent âgés et malades, se font petit à petit à l'idée. » Aucune recette miracle. Tout dépend de l'histoire personnelle de chacun. « Il n'y a pas de profil type, explique Sébastien. Ça va du chef d'entreprise en faillite pris dans une spirale infernale au jeune mis à la porte par ses parents, en passant par le marginal qui veut vivre à l'écart de la société. »

Une bouteille de gaz a explosé

Sur le petit chemin en terre du lac de Saint-Mandé, Manu promène sa silhouette longiligne. Impossible d'imaginer que cet homme à la barbe poivre et sel vit depuis vingt-deux ans dans le bois. En ermite. Une poignée de main, quelques mots échangés avec Sébastien et Pascal, et il s'enfoncé dans son abri lové au fond d'un labyrinthe composé de centaines de branchages. « C'est un véritable architecte. Il donne de temps en temps un coup de main aux autres pour aménager leur espace. L'état des campements traduit souvent l'état d'esprit des habitants », expliquent les deux agents de l'Uasa. Mais leur précarité peut parfois se révéler dangereuse. « Nous devons faire attention à la tenue du bois, relèvent-ils. On ne peut cependant pas détruire les baraquements comme ça. Ils constituent leur intimité. Souvent, ils abritent des objets personnels auxquels ils tiennent. »

Il y a quelques mois, six militaires en exercice dans le bois ont été blessés alors qu'ils intervenaient sur un début d'incendie près d'une tente. Une bouteille de gaz leur a explosé au visage. Cette image a longtemps obsédé Sébastien, témoin de la scène. « Face à des situations difficiles, nous décompressons entre nous, parfois même sur le ton de l'humour. Nous n'avons pas de soutien psychologique ou de lieu d'expression pour évacuer la pression. » Sa plus grande crainte ? « Découvrir un corps sans vie dans une tente lors d'une maraude. » Sébastien touche le tronc d'un arbre à portée de main. « Ça ne m'est encore jamais arrivé. » ●

ACCORDS MONDIAUX

Des droits sociaux à la hausse

Les multinationales sont toujours plus nombreuses à signer des accords transnationaux avec les organisations syndicales. Si le respect des droits humains en constitue le socle, de nouveaux sujets apparaissent : la qualité de vie au travail, la digitalisation ou l'écologie.

Marie-Nadine Eltchaninoff

Chez Orange, personne n'a oublié les années 2008 et 2009. Une vague de suicides avait alors frappé le groupe. Aussi, quand en 2014 la question se pose de renégocier les termes d'un accord mondial arrivant à échéance, les représentants CFDT saisissent l'occasion pour imposer le sujet de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail. Des mots qui résonnent dans cette entreprise

à peine remise de son traumatisme. « Pour nous, l'important était que cet accord change le réel. Pour l'entreprise, l'enjeu était de redorer son image et de sécuriser ses relations sociales, notamment dans les régions du monde où l'entreprise connaissait un fort développement, comme c'était alors le cas sur le continent africain », explique Franca Salis-Madinier, représentante CFDT au comité monde d'Orange. Quatre ans plus tard, le bilan est positif. « De nombreux travailleurs et leurs familles ont pu accéder à des garanties de

● **“LA GRANDE INNOVATION DE CE TYPE D'ACCORDS, C'EST QU'ILS CRÉENT UN VRAI CADRE DU DIALOGUE SOCIAL, FAVORISENT LA SYNDICALISATION ET ONT PERMIS UNE ÉLÉVATION GLOBALE DU NIVEAU DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS”**



protection sociale et de couverture de frais de santé quasi inexistantes par ailleurs», note Franca Salis-Madinier.

Soigner leur réputation et harmoniser leur gestion des ressources humaines sont les principales motivations des multinationales, conscientes qu'un accord négocié avec les syndicats a plus de légitimité qu'une simple charte éthique. Sous la pression des agences de notation, elles se doivent d'apparaître responsables et transparentes. « *Le fait pour une entreprise d'être associée, par exemple, à des atteintes aux droits humains peut avoir un impact majeur sur sa valeur en Bourse ou sur ses ventes*, explique Kemal Özkan, secrétaire général adjoint de la fédération mondiale de l'industrie IndustriALL. *Aussi, ces accords constituent un élément central de leur politique de responsabilité sociale.* »

Les droits humains arrivaient en tête des sujets traités dans les premiers accords mondiaux, apparus à la fin des années 90, essentiellement en France et en Allemagne, Danone ayant été pionnière en la matière. Depuis, plus de 300 accords d'entreprise transnationaux ont été signés. Une goutte d'eau au regard des quelque 80 000 entreprises multinationales dans le monde, mais la tendance est à la hausse. « *La présence de comités d'entreprise européens, qui permettent de développer un dialogue social transnational, y contribue certainement*, indique Mathilde Frapard, secrétaire confédérale CFDT auteure d'une thèse sur ce sujet (lire l'encadré). *C'est en outre un modèle qui tend à s'exporter. Des entreprises américaines ou japonaises commencent à s'engager dans cette voie.* »

Des effets positifs sur les fournisseurs

Ces accords font généralement référence aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) en matière d'interdiction du travail forcé, du travail des enfants ou encore du droit à la représentation syndicale. « *Les normes OIT sont l'ossature de ces textes*, indique Cyril Cosme, directeur du bureau de l'OIT en France. *La grande innovation de ce type d'accords, c'est qu'ils reposent sur l'engagement contractuel, le volontariat dans la mise en œuvre. Ils créent un vrai*



● **Les accords d'entreprise transnationaux. Les firmes peuvent-elles s'autoréguler en matière sociale ?**, Mathilde Frapard, La Fabrique de l'industrie, 2018. Cet ouvrage est tiré de la thèse de doctorat en droit social de l'auteure en 2016, qui a étudié 267 accords d'entreprise transnationaux et mené nombre d'entretiens avec les acteurs impliqués. Un guide pratique et juridique à l'intention des partenaires sociaux.

cadre du dialogue social, favorisent la syndicalisation et ont permis une élévation globale du niveau de protection des travailleurs. »

Leur effet vertueux se répercute au-delà du périmètre de l'entreprise. « *Environ 80 % des accords mondiaux ont vocation à s'étendre à la chaîne d'approvisionnement* », indique Mathilde Frapard. C'est le cas chez PSA, comme l'explique Sébastien Sidoli, élu CFDT au comité de groupe de l'entreprise, qui a participé à la renégociation en 2017 d'un accord datant de 2010. « *Parmi les améliorations que nous avons apportées figure un plan de vigilance qui prévoit l'obligation pour les fournisseurs de PSA de se conformer aux obligations RSE [responsabilité sociétale des entreprises] contenues dans l'accord* », indique Sébastien Sidoli. En cas d'atteinte aux droits humains chez un fournisseur, par exemple, celui-ci est éliminé du panel des sous-traitants de PSA. La société de certification SGS est missionnée par l'entreprise pour effectuer les contrôles nécessaires.

Le retour d'information des filiales vers la maison mère, la connaissance de ces accords au niveau local par les

POUR ALLER PLUS LOIN

● **La Commission européenne tient à jour une base de données recensant les accords d'entreprise transnationaux** <https://ec.europa.eu>



managers, les syndicats et les salariés sont autant de conditions essentielles à leur effectivité. Des comités de suivi permettent d'y veiller et de donner l'alerte quand c'est nécessaire. Chez Renault, par exemple, c'est grâce à l'accord mondial qu'une affaire de harcèlement sexuel a pu être identifiée et résolue dans une entité de Corée du Sud. « *Des cas nous ont été rapportés au niveau du comité de groupe*, illustre Franck Daoût, délégué syndical central CFDT. *J'ai alerté le comité des risques et de l'éthique du groupe, qui a diligenté une enquête interne et saisi la direction du site; cela a permis de déclencher une enquête de police locale et de trouver une solution. L'effet réseau a bien fonctionné.* »

De nouvelles thématiques s'invitent aujourd'hui dans les accords mondiaux, à commencer par l'écologie. Les accords les plus récents, comme celui signé par EDF en 2018, font référence à l'accord de Paris sur le climat de 2015. Chez Renault, la négociation en cours porte entre autres sur la digitalisation, le bien-être, le télétravail... Autant de thématiques en prise directe avec les évolutions du monde du travail et les besoins des salariés. ●

UNE NOUVELLE JUSTICE SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier, tous les contentieux de la Sécurité sociale et de l'aide sociale sont traités au sein de 116 pôles sociaux des tribunaux de grande instance. Une réorganisation votée en novembre 2016 dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

Maria Poblete

UNE JUSTICE PEU CONNUE

► Bois clair, hêtre, bancs blancs, lumière zénithale. Au quatrième étage du nouveau palais de justice de Paris, flambant neuf, la salle d'audience n° 412 est plongée dans le silence. Une sonnerie retentit. Le public, les avocats et les justiciables se lèvent à l'entrée de la cour. Le président porte la robe. Ses deux assesseurs, juges non professionnels en civil, sont des représentants des salariés et des employeurs. Cet après-midi, l'audience doit traiter plus de 50 dossiers.

Refus de payer les cotisations d'un parent décédé; réclamation d'un gérant d'une remise de majoration d'une dette à l'Urssaf; contestation d'un arrêt des indemnités journalières par la Sécurité sociale; demande de reconnaissance de la faute inexcusable d'un employeur lors d'un accident du travail. Le pôle social est un lieu où se règlent les conflits du quotidien. Salariés, employeurs et ayants droit se défendent face aux Urssaf, à la Caisse primaire

d'assurance-maladie, à la CAF. « C'est une justice peu visible qui concerne nos concitoyens les plus vulnérables, précise Hubert Berger, assesseur CFDT depuis plusieurs années. Nous aidons les juges avec notre expérience de salariés, de citoyens, notre connaissance et notre bon sens. »

Les dossiers sont annoncés les uns après les autres. Certains sont renvoyés à des audiences ultérieures : les pièces n'ont pas été envoyées à temps à la partie adverse, les sociétés n'ont pas eu le temps d'étudier l'affaire. D'autres encore sont classés, en raison de désistements.

INDEMNISATION POUR PRÉJUDICE MORAL

► Vient l'affaire la plus délicate de la journée. En 2006, un avion sanitaire de la compagnie lyonnaise Flowair s'écrase au décollage sur l'aérodrome de La Vèze à Besançon. Quatre personnes meurent, dont le pilote. L'enquête conclut à une erreur du pilote. Ce dernier





PÔLE SOCIAL, MODE D'EMPLOI

Dans le cadre de la loi de modernisation de la justice de 2016, les 115 tribunaux des affaires de Sécurité sociale (Tass), les 26 tribunaux du contentieux de l'incapacité (TCI), les 101 commissions départementales d'aide sociale (CDAS) ont été remplacés par 116 pôles sociaux au sein des tribunaux de grande instance. Cela concerne près de 200 000 affaires. Seule la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail (CNITAAT) reste en place jusqu'en décembre 2020.

● Comment saisir le pôle social ?

Tout citoyen en désaccord avec une décision de la Caisse primaire d'assurance-maladie, de l'Urssaf ou de l'aide sociale doit d'abord tenter un recours préalable amiable auprès d'un des organismes.

En cas de non-accord, le pôle social doit être saisi dans les deux mois. Un formulaire unique est déposé dans n'importe quel tribunal de grande instance. Il peut être rempli avec l'aide des greffiers. Le jour de l'audience, le citoyen peut venir seul ou accompagné d'un avocat, d'un membre de sa famille ou d'une organisation syndicale.

● Qui sont les assesseurs ?

Le pôle social est soumis à l'échevinage. Présentés par leurs organisations syndicales et patronales, les assesseurs, juges à part entière, sont mandatés pour trois ans et prêtent serment. « Une formation leur sera proposée parce que les dossiers peuvent être très techniques », précise Sabrina Zouane, juriste à la CFDT. Enfin, apport très positif de la réforme : les assesseurs sont désormais des salariés protégés. Ils disposent toujours d'un droit d'absence et reçoivent une indemnité forfaitaire pour chaque audience.



possédait ses licences mais des qualifications manquaient et il n'avait pas assez d'expérience. Les familles des victimes saisissent la justice, et trois personnes, le directeur de la compagnie aérienne, un pilote contrôleur et un contrôleur aérien, sont condamnées à trois ans de prison avec sursis pour homicides involontaires. Aujourd'hui, le contentieux concerne l'indemnisation de la veuve du pilote. La Sécurité sociale a reconnu l'accident du travail, une rente a été versée à l'ayant droit. La veuve saisit le pôle social pour que soit obtenue la responsabilité de l'employeur avec la reconnaissance

de sa faute inexcusable. Dans ce cas, la rente est augmentée et une somme pour préjudice moral peut être versée.

COURTES PLAIDOIRIES

➡ Comme pour tout procès, les débats sont oraux. Les plaidoiries durent moins de vingt minutes. Les assesseurs prennent note. Il est maintenant l'heure de juger. Le président et ses deux assesseurs délibèrent sur place, seuls dans la salle. Les résultats seront envoyés par courrier le 12 mars. ●

VIE PRATIQUE

À savoir

Bourse et logement étudiant

La rentrée universitaire 2019 paraît encore lointaine, mais il est déjà temps de s'y préparer. Les demandes de bourse peuvent d'ores et déjà être déposées au Crous, le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, de son académie. Les demandes de logement ouvrent, quant à elles, le 4 mars. Pour effectuer ces démarches, les étudiants

doivent au préalable remplir un dossier social étudiant en ligne et fournir une liste de documents : justificatifs de scolarité, copie de l'avis fiscal... Près de deux étudiants sur cinq bénéficient d'une bourse sur critères sociaux et pourront recevoir jusqu'à 5 551 euros. Date limite le 15 mai.

[www.messervices.etudiant.gouv.fr/ envole](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole)

FRAIS BANCAIRES ET AGIOS

Comment ça marche ?

Maria Poblete

Les banques proposent des services payants qui peuvent vite peser dans le budget d'un ménage, même si le législateur a mis en place des garde-fous à destination des personnes fragiles financièrement.

QU'ENTEND-ON PAR FRAIS BANCAIRES ?

Les frais bancaires sont des sommes perçues par les banques en contrepartie de services fournis, comme une carte de crédit, ou liées à des incidents de paiement tels qu'un chèque sans provision, le rejet d'un prélèvement, un découvert autorisé ou non.

Tous les établissements bancaires doivent mettre à la disposition de leur clientèle et du public les conditions générales et les tarifs appliqués aux opérations relatives à la gestion d'un compte courant. Ces informations doivent être facilement accessibles dans les agences par affichage et dépliants ou sur leur site internet. Elles sont également fournies lors de l'ouverture d'un compte courant.

Chaque année, la banque est tenue d'envoyer les modifications des tarifs.

ONZE TARIFS À COMPARER

Les banques doivent présenter en tête des plaquettes un « extrait standard des tarifs » comprenant les montants de onze produits, opérations ou services les plus courants : prélèvement, chèque, abonnement de services de la banque à distance... Pour permettre de se repérer dans le dédale des produits aux noms savants et incompréhensibles, la Commission européenne a mis en place un comparateur public :

www.tarifs-bancaires.gouv.fr.

« Le premier réflexe est de regarder où se situe sa banque. Si l'on constate que les tarifs proposés sont élevés, on dispose alors d'un élément de négociation pour obtenir des rabais », conseille Serge Maître, président de l'Afub, l'Association française des usagers des banques.

DES DÉCOUVERTS AUTORISÉS... OU NON

Une personne sur cinq se retrouve à découvert tous les mois.

L'autorisation de découvert peut être

soumise à un accord préalable, écrit ou intégré à un « package » de frais. En cas d'absence d'autorisation ou de dépassement du montant, la banque peut rejeter les paiements et appliquer des frais pour incident. Ces commissions d'intervention sont limitées par la loi à 8 euros par opération et 80 euros par mois au maximum.

Dans tous les cas, des agios, également appelés intérêts débiteurs, seront prélevés. Ils peuvent être forfaitaires. Dans ce cas, les banques facturent une somme pour tout découvert quels que soient le montant et la durée. Plus souvent proportionnels, les agios tiennent compte du montant du découvert, de la durée ainsi que du taux annuel effectif global (TAEG), autrement dit du coût total du crédit exprimé en pourcentage. Ce montant ne peut pas être supérieur au taux de l'usure (TAEG maximal auquel un prêt peut être autorisé), soit entre 15 et 20%. ●



À savoir

Si le taux des agios qui est appliqué n'est pas celui prévu dans le contrat, il est possible de le contester par écrit et lettre recommandée avec accusé de réception, de préférence. Et la banque devra rembourser.

Bon à savoir

Pour les populations fragiles

Selon l'Observatoire de l'inclusion bancaire (Banque de France), 3,6 millions de personnes seraient en fragilité financière. Pour leur assurer la possibilité de disposer d'un service bancaire, le législateur a prévu plusieurs dispositions parmi lesquelles un droit au compte, y compris en cas d'interdiction bancaire. La Banque de France peut être amenée à désigner un établissement qui aura l'obligation de donner accès à des services de base. Toutes les banques ont également l'obligation de proposer une offre spécifique à moins de 3 euros par mois qui comprend une carte

de paiement à autorisation systématique, le retrait d'espèces dans l'agence, quatre virements mensuels et deux chèques de banque par mois.

Depuis décembre dernier, s'ajoute une autre mesure : le plafonnement des frais d'incidents bancaires à 20 euros par mois et 200 euros par an à toutes les personnes en fragilité financière (bit.ly/2LYdsAh). « Les dispositifs existent, le problème est que leur mise en œuvre n'est pas systématique, notamment du fait du manque d'informations auprès des clients fragiles », déplore Luc Mathieu, secrétaire général de la Fédération CFDT-Banques & Assurances.



STAGIAIRES EN ENTREPRISE

Quels sont leurs droits ?

Dominique Primault



Les élèves et étudiants stagiaires en entreprise sont nombreux, très nombreux. Combien ? Leur recensement est compliqué. Ils ne cotisent pas à l'Urssaf et n'apparaissent pas au registre unique du personnel. Pour une simple raison : ils ne sont pas considérés comme des salariés.

Depuis la loi du 10 juillet 2014, les stagiaires en entreprise dépendent du code de l'éducation. Auparavant ? « C'était la jungle, et les entreprises d'accueil faisaient un peu ce qu'elles voulaient », se rappelle Vincent Bernaud, secrétaire national au Sgen-CFDT. Une époque révolue. Même si certains droits peuvent encore être améliorés selon lui, les règles sont désormais claires et écrites noir sur blanc.

QUI EST CONCERNÉ ?

Des élèves de CAP aux étudiants de master 2 (bac + 5), présents dans l'entreprise en fin de cursus, en passant par les élèves de seconde professionnelle, tous sont concernés par les dispositions prévues par le code de l'éducation. Ces stages sont à distinguer des périodes de formation en milieu professionnel dans le cadre de contrats d'apprentissage. Pour ces derniers, c'est le code du travail qui s'applique.

COMBIEN DE STAGIAIRES PAR ENTREPRISE ?

Une entreprise de moins de vingt salariés ne peut accueillir plus de trois stagiaires simultanément. Pour les autres, le nombre ne peut excéder 15% de l'effectif. La durée des stages varie selon le type de diplôme préparé. Cependant, pour éviter les abus, la loi a fixé une durée maximale de six mois. À savoir : sept heures de présence consécutive ou non dans l'entreprise sont considérées comme une journée de stage. Et vingt-deux jours de présence, consécutifs ou non, équivalent à un mois de présence.

UNE CONVENTION EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Oui. Le stagiaire, l'entreprise d'accueil et l'école ou l'université doivent signer un document qui précise les obligations et les engagements de chaque partie. La convention doit comporter un certain nombre de mentions obligatoires. Entre autres : les noms de l'enseignant

réfèrent et du tuteur dans l'entreprise; la description des compétences à acquérir au cours du stage; les dates de début et de fin du stage; la liste des avantages offerts par l'entreprise comme l'accès au restaurant ou aux tickets-déjeuners, la prise en charge des frais de transport...; les modalités de résiliation ou de suspension de la convention de stage. Attention, un stagiaire ne peut en aucun cas remplacer un salarié permanent ni répondre à une hausse d'activité temporaire. Il est là pour apprendre et observer. Cela peut être utile de le rappeler ! Si cette condition n'est pas respectée, le conseil de prud'hommes peut requalifier la convention de stage en contrat de travail. L'inspection du travail peut également être saisie en cas de manquement aux règles qui encadrent la présence du stagiaire dans l'entreprise.

LE STAGIAIRE DOIT-IL ÊTRE PAYÉ ?

Depuis 2014, une « gratification » est obligatoire pour les stages de plus de deux mois. Son montant est fixé par convention de branche ou par accord professionnel. Par défaut, elle correspond à 15% du plafond de la Sécurité sociale, fixé à 25 euros l'heure, soit 3,75 euros par heure de stage (environ 570 euros par mois). Ces sommes sont exonérées d'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du Smic. À cette gratification peuvent s'ajouter des avantages comme les titres-restaurant.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UNE INTERRUPTION DE STAGE ?

Sous certaines conditions, si le stagiaire ou l'entreprise interrompt le stage, l'autorité académique ou l'établissement d'enseignement supérieur doit valider le stage même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus, précise le texte de loi. Il peut aussi être proposé une alternative de validation de la formation ou, si les deux parties sont d'accord, un report de la fin de période de stage. ●

Bon à savoir

Et après le stage ?

Si l'entreprise embauche un stagiaire dans les trois mois qui suivent le stage, elle doit déduire la durée du stage de sa période d'essai dans la limite de la moitié de cette dernière. Si le stagiaire est recruté sur un poste identique à celui de son stage, le stage est alors intégralement déduit de la période d'essai. Il est également pris en compte dans le calcul des droits à l'ancienneté.

SMIC

Montant au 1^{er} janvier 2019 :

- **10,03 €** brut par heure
- **1521,22 €** brut mensuel (1204 € net) pour 35 heures hebdomadaires
- En cas d'heures supplémentaires, le salaire horaire de la 36^e à la 39^e heure est majoré de 25%.



SALAIRE HORAIRE DE BASE OUVRIER ET EMPLOYÉ

(résultats provisoires)

- + **0,2%** au 4^e trimestre 2018
- + **1,5%** sur un an



MINIMUM GARANTI

Servant de référence pour diverses allocations ou indemnités sociales, il est établi à **3,62 €** en 2019.

PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE

3377 € par mois ou **40524 €** par an (chiffres pour 2019).

PRIX À LA CONSOMMATION

- Stable 0,0%** en décembre
- Baisse 0,5%** en janvier
- + **1,2%** en rythme annuel.



ALLOCATIONS FAMILIALES



Montants calculés sur les revenus nets catégoriels de 2017.

- Avec **deux enfants** à charge :
 - Revenus de **68 217 €** ou moins par an, le montant de base s'élève à : **131,16 €**
 - Revenus compris entre **68 217 €** et **90 926 €** : **65,58 €**
 - Plus de **90 926 €** : **32,79 €**
- Avec **trois enfants** à charge :
 - Revenus de **73 901 €** ou moins par an : **299,20 €**
 - Revenus compris entre **73 901 €** et **96 610 €** : **149,60 €**
 - Plus de **96 610 €** : **74,81 €**
- Avec **quatre enfants** à charge :
 - Revenus de **79 585 €** ou moins par an : **467,25 €**
 - Revenus compris entre **79 585 €** et **102 294 €** : **233,63 €**
 - Plus de **102 294 €** : **116,81 €**

ASSURANCE-MALADIE

En 2018, les dépenses du régime général progressent de **2,3%** en rythme annuel.



REVENU MENSUEL DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Personne seule : **550,93 €**
 Couple sans enfant : **826,40 €**
 Avec un enfant : **991,68 €**
 Par enfant supplémentaire : **220,37 €**

Chiffres variant en fonction des ressources du foyer.

CHÔMAGE-ASSURANCE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) comprend une part fixe à **11,92 €** + une part variable égale à **40,4%** du salaire journalier de référence (SJR). Cette somme doit être comprise entre **57%** et **75%** du salaire journalier de référence. Minimum : **29,06 €** par jour, après un emploi à taux plein. Quant à l'allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF), elle est fixée à **20,81 €**.

CHÔMAGE-SOLIDARITÉ

Allocation de solidarité spécifique, règle générale : **16,48 €** par jour.

RETRAITE

Le minimum contributif s'élève à **636,57 €** par mois (**695,59 €** pour le minimum contributif majoré). Le plafond des retraites pour l'attribution du minimum contributif est fixé à **1177,44 €** par mois en 2019.

L'Aspa (allocation de solidarité aux personnes âgées) : **868,20 €** par mois pour une personne seule et **1347,88 €** pour un couple.

HANDICAP

Allocation aux adultes handicapés (AAH) sans ressources : **860 €** par mois.

Le montant du complément de ressources est fixé à **179,31 €** par mois (soit : AAH + complément de ressources = **998,31 €**).

FONCTION PUBLIQUE

Valeur du point : **4,6860 €** brut

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Point Agirc-Arrco : **1,2588 €**
 Point Ircantec : **0,48031 €**

ÉVOLUTION DES LOYERS

L'indice de référence des loyers (IRL) de l'Insee, s'établit à **129,03** au 4^e trimestre 2018. Soit une hausse de 1,74% sur un an.



Pour aller plus loin

- La CFDT met en ligne « Déchiffrages », les principaux indices économiques et sociaux en France, en Europe et dans le monde. Régulièrement mis à jour, cet outil réalisé en interne, est une mine d'informations fiables pour tous les adhérents : <https://www.cfdt.fr/chiffres>

En savoir plus

- Assurance maladie www.ameli.fr
- Sécurité sociale www.securite-sociale.fr
- Mutualité sociale agricole www.msa.fr
- Allocations familiales www.caf.fr
- Handicap www.agefiph.fr www.fiphfp.fr www.handicap.gouv.fr
- Retraites www.retraite.cnnav.fr www.agirc-arrco.fr/
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) www.insee.fr
- Formation www.orientation-pour-tous.fr



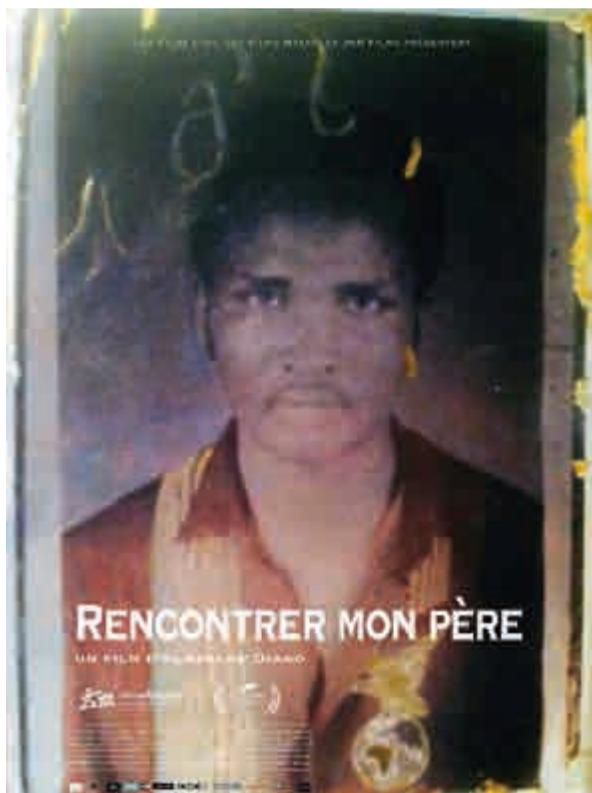


LIRE VOIR ENTENDRE

Jane Evelyn Atwood Clichés de prostitution

La Maison de la photographie Robert-Doisneau à Gentilly (94) expose jusqu'au 21 avril quelque 70 images de Jane Evelyn Atwood intitulée « Histoires de prostitution, Paris 1976-1979 ». Pendant trois années, la photographe américaine installée à Paris arpente les trottoirs des quartiers Beaubourg puis Pigalle, appareil photo en bandoulière. Elle côtoie alors des femmes qu'elle qualifie d'extraordinaires, des transgenres, des sans-abri... Jane Atwood réalise son premier grand et magnifique reportage, révélant le beau d'un milieu souvent sordide.

Renseignements : www.maisondoisneau.agglo-valdebievre.fr



Rencontrer mon père

Une histoire d'émigration, du personnel à l'universel

Alassane Diago, documentariste sénégalais, part à la recherche de son père, émigré au Gabon depuis plus de vingt ans. Parti pour fuir la famine et subvenir aux besoins de sa famille, il n'a pas rempli son rôle et a laissé sa femme élever seule ses enfants dans la misère. Sur fond de reproches, d'aveux, de pardons et de silences, cette rencontre est bouleversante de vérité. La caméra joue ici un rôle de révélateur, des frustrations du fils, des ambiguïtés du père, des retrouvailles des deux qui parviennent à dialoguer grâce à cet objet au regard ici toujours exact, impartial, juste. Un témoignage bouleversant sur les douleurs de l'absence dues à l'émigration. ●

Sortie le 20 février.



Bacchantes

À lire sans modération

Baie de Hongkong, trois braqueuses hautes en couleur se sont barricadées dans une cave à vin située dans un bunker ultrasécurisé et dont les murs abritent pour 350 millions de dollars d'élixirs divers. La cheffe de la brigade d'intervention Jackie Thran tente de nouer le dialogue avec le trio aux demandes extravagantes, en présence de M. Coetzer, le propriétaire de la cave, terrorisé à l'idée de voir ses précieux flacons détruits. Les minutes sont comptées, un typhon menace la baie. Un récit nerveux, rythmé, des reparties dignes des *Tontons flingueurs*, une ambiance à la Tarantino et des envolées lyriques sur l'ivresse et le vin : Céline Minard nous embarque dans un univers apocalyptique, déjanté et réjouissant.

Bacchantes, Payot Rivages, 112 pages.



Les quatuors de Béla Bartók

Une intégrale magnifique du Quatuor Diotima

Nous sommes en 1939. Alors qu'il se repose dans les Alpes, le compositeur hongrois Béla Bartók apprend la déclaration de guerre. Tout ce à quoi il a cru, l'amitié entre les peuples, une science musicale fraternelle, va s'effondrer. L'écriture du dernier de ses quatuors en est profondément marquée. Trente ans plus tôt, c'était un rêve champêtre qu'il avait inventé. Les musiciens français de Quatuor Diotima présentent une magnifique intégrale de ses six œuvres majeures. Un voyage qu'en ces temps troublés nul ne devrait négliger.

Intégrale des quatuors à cordes de Béla Bartók, label Naïve.



Jacques Rivette, la fiction au pouvoir

Trois films rares de la nouvelle vague

Disparu en 2016, l'un des chefs de file de la nouvelle vague ne cesse aujourd'hui d'être redécouvert. Après la publication récente de ses *Textes critiques*, voici trois

films parmi ses plus méconnus : *Duelle (une quarantaine)*, *Noroît (une vengeance)*, réalisés en 1976, et *Merry-Go-Round* (1978), tous trois faisant partie d'une série intitulée *Scènes de la vie parallèle*. Influencées par la mythologie, centrées sur de personnages féminins forts (interprétés tour à tour par Bulle Ogier, Juliet Berto, Bernadette Lafont, Géraldine Chaplin, Maria Schneider,

etc.), ces œuvres atypiques aux multiples références littéraires et cinématographiques mêlent réel et imaginaire avec une belle euphorie qu'on peut lire aussi comme une allégorie de la fin des idéaux de Mai 68.

Coffret 3 DVD et Blu-ray, Carlotta films. **Textes critiques**, Post-éditions, 480 pages.

PETITES ANNONCES

Locations vacances

OFFRES

05 Guillestre-Queyras. Stud 2 pers, expo sud, rdc villa, jard, park à prox, spot escalade de « la rue des Masques ». Juin à sept 230 €/sem. Tél. 0442210855 - 0686743181

05 Pelvoux-Vallouise. Chalet Htes Alpes, indep, 7 pers, tt conf, prox Puy-St-Vincent, rando, ttes pér. Tél. 0494383604 - 0610850958
bruno.charpentier@wanadoo.fr

06 Cannes. Stud rénov, contempor, 28 m², tt équip, rénov avec goût, proch comm. & commod, clim, résid gardien, 4^e ét, asc, près célèbre « Martinez », séj ss voiture, voisin calm, 1 p vie (sal/ch), canap-lit 140, lit dble « armoire-lit », TV écr plat, balc, store, cuis ouvert, équip, sdb, sdd, lav-ling, WC sép., plage 50 m, adh CFDT. Prix janv à avr 300 €/sem, 400 €/sem en juin, 500 €/sem du 29 juin au 13 juil, 550 €/sem du 13/7 au 27/7, 600 €/sem du 27/7 au 17 août, 550 €/sem du 17/8 au 31/8, 400 €/sem en sept, réduc prévue si quinz, 50 € pour les adh CFDT. Tél. 0647759807

06 Cannes-La Bocca. Apt F2, jard, gar, pisc, plage, comm à 100 m, animaux ok, ttes pér. Tél. 0671244299 apr 20h. moustin.serge@wanadoo.fr

06 Côte d'Azur. Gîtes de Fr 3 épis, 1/8 pers & plus. À partir de 249 €/sem, ancv ok, sel gîte & pér, cadeau adh CFDT. Tél. 0632755107 - 0493429358
www.locations-06.fr



Un service de petites annonces gratuites est offert à nos lecteurs réguliers. Il est réservé aux particuliers, à l'exclusion des organisations, groupements ou associations. Pour en bénéficier, vous devez indiquer votre numéro d'identification d'abonné ou joindre l'étiquette d'envoi du journal. Des annonces toutes catégories (sauf à caractère commercial ou matrimonial) sont possibles, la rédaction se réservant le droit de ne pas retenir celles qu'elle jugerait choquantes ou de différer celles qui relèvent plutôt de l'affichage de quartier.

Par ailleurs, Cfdt Magazine décline toute responsabilité quant à la qualité des prestations proposées.

Écrire à : Cfdt Magazine, service des petites annonces, 4 bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19.

06 Grasse. Apt T2, sur les hts de Grasse au calm, lumin, 34 m², 1 ch, 1 séjour, 2/4 p, cuis US, 2 terras 8 m², sdb, WC sép., wifi. Prix 250/450 €/sem. Tél. 0609482300
jm.ghisalberti@wanadoo.fr
www.ghisalberti.net

11 Port Leucate. Apt T2, 4 pers, tt conf, prox de Port Barcarès, St-Cyprien & 45 km de l'Espagne, vue sur le Chenal & Massif des Corbières, accès port de Plaisance, comm. & à 500 m de plage, sel pér. Prix 245/485 €/sem. Tél. 0684737811
virginie.gosselin75@wanadoo.fr

17 La Palmyre. Villa 6 pers, rés surveil, park priv, tennis, jeux, pisc, prox plage, acc piste cyclable, sentier, tt conf, s ling, TV, kitchen équip, s. d'eau, WC sép., ch lit 140 & 2 lits 90, mezzan, terras, ter clos, BBQ. Prix 490/630 €/sem (-5 % si 3 sem). Tél. 0549271322 - 0672540145

17 Royan - Pont Aillac. Apt 4/6 pers. Vue mer, 300 m plage, 2 p & mez & loggia, TV, park. Prix sel pér et durée. Tél. 0545685844 - 0674500879

20 Corse. Prox Île Rousse. Mais vill 4/5 pers, calm 3 ch, 80 m², terrass, mer/montagn 20 mn. Prix juil/août 520/600 €/sem, juin/sept 420/500 €/sem. Tél. 0442680817 - 0617992827

20 Corse sud (Sollacaro). Mais auth, 4 pers, tt conf, 2 ch, sdb, WC, balc, plage 7 mn, comm Propriano 10 km, plus activ d'avr à nov. Prix sel pér et dur de 350/700 €/sem. Phot et res. s/dem. Tél. 0619336870. bartoli@live.be

22 Perros Guirec. Mais. ds ferme du xviii^e siècle, gîte 3 étoiles, 2/3 pers, 900 m du supermarché, 2 km mer et côte granit rose, Ploumanac'h trégas. Prix 200/450 €/sem. Tél. 0698317825. run-ar-marec-gite-perros-guirec-saint-quay-perros.fr
bernadette.lebonniec7@orange.fr

25 Vaufray. Gîte de Fr, vieil mais rénov, 6 pers, tt conf, 94 m², 2 lacs, forêt, Suisse 3 km. Prix 240 €/sem sauf juil/août 340 €/sem. Tél. 0381969079
famille.marhem@wanadoo.fr

26 Buis-les-Baronnies. Les Hibiscus (Drôme), apt 2/3 pers. Plain-pied ds villa calm, 300 m comm et 100 de Buis-les-Baronnies, vue surplombant le village, 800 m du site d'escalade et de la via Ferrata, cour, mobilier de jardin, sdb italienne, WC sép., park, animaux non admis, tte sais. Prix 390 €/sem. Tél. 0644783693

29 Concarneau. Apt T2, 4 pers, tt conf, balc, prox ctre ville, comm, port & plage à pied. Prix 280/350 €/sem. Tél. 0298958163 - 0662228163

29 Ile de Batz. Mais indiv 1/2 pers, très b vue/mer, rdc & 1^{er} étage, cuis, sdb bain, WC, 1 ch, 1 p de lecture avec TV, jard clos, exp s, mer & comm 100 m, plage contrebas, prox comm. Prix 310/490 €/sem sel pér et 65/80 €/ nuit (2 nuits mini) Tél. 0770382153. savinpat@gmail.com

www.iledebatz.wix.com/location

29 Plobannaec-Lesconil. Mais 3/4 pers, 2 ch, tt conf, jard, terras, ds hameau à la campagne non isolé, plage 1,5 km, commod 3 km. Prix 230/550 €/sem cc. Tél. 0298877712 - 0683824564
Mie.le-brun@laposte.net

29 Presqu'île de Crozon. Chalet 4 pers, terrain privé 3000 m², vue/mer, parc d'Armorique, bord parc d'Iroise, proche site classé « remarquable », animaux ok, calm assuré. Prix 320 €/sem. Tél. 0296515024 - 0681177712
billylobo22@aol.com

31 Luchon (région). Chalet 8 pers, vallée lac d'Oo, 10 km stat Peyragude & ville, été/hiv. Tél. 0607272655
piergiorgio47@outlook.fr
http://floreale.sete.onsite.orange.fr

33 Bassin d'Arcachon. Presqu'île du Cap Ferret. Apt T1 bis, 5 pers, 30 m², terr couv 12 m², pte cuis sép., tt conf, gar à vélos, asc, park, plage devt la résid. Prix 370/670 €/sem sel sais.

Dégressif plus sem, Tél. 0651936366
catherinebonnot@live.com
http://locationvacancesaucapferret.blogspot.fr/?m=0

34 Hérault. Villa 7 pers, à 500 m de la mer, 2 ch, 3 lits/1 pers, 1 canap lit, tt conf, cour priv, sal jard, BBQ, park privé. Animaux admis. Prix 350/650 €/sem sel sais. Tél. 0661097268 - 0695880275

35 Saint-Malo/St-Servan. Apt 4/5 pers, RDC sur cour fermée, expo sud, proche comm 800 m plage et intra à 20 mn, park gratuit, local vélo. Prix 350 €/sem Tél. 0620322630

35 Saint Malo/St Servan. Apt 6/8 pers, vue mer, tt conf, gar, wifi, plage 50 m, intramus 10 mn à pieds. Prox comm. Prix 450/650 €/sem sel pér. Tél. 0674441915

39 Les-Rousses. Apt 24 m², 2/4 pers, classé par off. tourisme, kitchen, ch, coin montagne, hs Prix 430 €/sem, bs 260 €/sem, Noël, jour an 380 €/sem, nbreuses activ. Tél. 0662536664 (apr 17h)
francoise390@orange.fr

44 Pornic. T2 4/6 pers, rés pisc, tt conf, mer, comm 500 m. Phot par mail. Prix 200/460 €/sem. Tél. 0241301757 - 0603503940

46 Faycelles. Ancien grange en pier, 2/4/6 pers, prox Figeac, Rocamadour, Padirac, 2 ch, 2 sdb, cuis éq, WC, garage, tr grd séj, terras, tr bel vue, prox chemin de St Jacques prox Saint-Cirq Lapopie. Prix 350/490 €/sem, poss quinz, mois en dégressif. Tél. 0630856804

56 Camors. Gîte de Fr 3 épis, Ctre Morbihan 4/6 pers, tt conf, tt équip, rdc, salle-sal, chemin, cuis, buanderie, WC, étage 4 ch, sdb, WC, draps fournis, sur demande, esp ext, park, garage vélos, motos. À partir de 315 €/sem, tt année. Tél. 0297511272 - 0681845486
rledors@wanadoo.fr

56 Carnac. Mobilh, camping 4*, 2 ch avec tt conf, terrass couv, libre juil/août sauf sem 33, possibilité en dehors des dates. Tél. 0297767194 - 0750993807

56 Île-aux-Moines. Mais vue mer, 3 h de Paris, 150 m de 1^{er} plage, jard, 2 terr, 2/3 pers. tt équip, cuis, séj/sal avec 1 clic clac, ch en mezz, draps fournis sauf linge de toilette, locat à la sem du sam.au sam, Prix mai/sept 630 €/sem, eau et électr Inklus. Tél. 0630829975
cojean.viviane63@gmail.com

56 Presqu'île de Rhuys. Gîte 2/3 pers, plage à 3,5 km, golfe du Morbihan 1 km, jard calm, poss rando, vélo ou à pied. Prix 350/500 €/sem sel pér. Tél. 0630319055. jean.seveno@wanadoo.fr

62 Le Touquet. Apt 4 pers, tt équip, asc, balc, sal jard, baie vitrée, pl sud, vue/parc arboré & phare, prox plages & port plais, parc aqua, centre hippiq, local vélo, espace vert. Prix we à partir de 100/120 €/sem, 190/400 €/sem. Tél. 0660804055
rouchosse@club-internet.fr

http://appartementouquet.e-monsite.com
64 Lescun. Gîte de mont en vallée d'Aspe (900 m). Mais anc ds vill pour 4/10 pers, ouvert tte l'an. Info : Mais. Ansbère sur site https://www.airbnb.fr/rooms/4261771

64 Saint-Jean-de-Luz. Stud 35 m² 3 pers, rés sécuris, bord plage, thalasso, tt éq. TV écr plat LCD, micr-o, plaq vitroc, frigo, sdb, WC sép., literie encastr neuve, som lattes, 1 lit 2 pers, 1 lit 1 pers, dressing, expo est, 1^{er} étage, vue/jard, calm, park privatif s-sol, tarif dégressif sel dur & sais. Prix tte sais de 150/600 €/sem. Tél. 077615692 apr 19 h.

65 Caunterets. Htes Pyrénées. Chalet 70 m², terr autour, gar, 6 couch, calm, conf encol, animal ok, ancv ok. Tél. 055629007 - 0610500607

65 Lourdes. Bolquère Cerdagne. Gd chalet, jard, 12 pers (16 max), idéal réunion familiale ou amis, cuis, sdb, 1 gde p chemin, prox Font-Romeu et Pyrénées. Prix en hiv hs pér scol 800/900 €/sem, 1600/1700 €/sem vac scol, phot sur http://bolquere.chalet.free.fr

Tél. 0679345283. b.breniere@wanadoo.fr
66 Font-Romeu. Apt 3 p 60 m², 6 pers à 1800 m, label clé-vac, proc ctre-ville, sej, cuis éq, balc, vue Cambre AZE, park, domaine skiable. Prix fév 650/700 €/sem ttc, été 300/350 €/sem. Tél. 0558917158 - 0620146924
alainduonguez@free.fr

66 Les Angles. Apt 4/6 pers, 2^e étage, refait neuf, asc, balc 11 m², (prox Font-Romeu), alt 1600 m. cour intér, park priv, belle vue, lac & mont. Prix 300/640 €/sem, hiver/été. Tél. 0565684590

66 Port-Barcarès. Apt 4 pers rés face mer, park priv, terras ombragée, alcune route à traverser, comm à 200 m, calm, soleil & repos, location ttes pér, du dim au dim jusqu'au 04/08/2019. Phot disponibles. Tél. 0329668553 - 0601777115

PETITES ANNONCES

66 Pyrénées 2000. Stud/cab/mezz 4/6 pers à prox pistes de ski, cc, bowling, expo sud, vue montagne, animaux et ancv ok. Prix 250/570 €/sem. Tél. 0668221288

67 Alsace. Gîte 3 épis, 4*, 50 m², 2/3 pers, tt conf, 30 mn Colmar, Strasbourg, voir détails gîtes de Fr Als n° 1774, 210/285 €/sem. Tél. 0673343808 pierre.suzanne.otter@orange.fr

67 Illkirch. Stud 30 m² ds res moderne et sécu, tram, 20 mn de ctre ville Strasbourg. 210 à 350 €/sem. Tél. 0666338355

68 Alsace. (prox Colmar, rte vins, Vosges). Gîtes 3*, 2/4 pers, 43 m², cuis US, jard, BBQ, draps fournis, wifi. Prix 250/380 €/sem, 180 €/se. Tél. 0609482300 www.gite-ghisalberty.com - jm.ghisalberty@wanadoo.fr

73 Arcs. Stud 4/5 pers, ctre station, face Mt Blanc, alt 1600 m, navette grd 1600, 1800, 2000 m, TGV Bourg St Maurice. Tél. 0321814073 - 0651071427

73 Courchevel. Apt 30 m², 4 pers, alt 1550 m, prox piste de ski, entrée av placard, sèche-chaussure ski, ch av gd lit, WC sép, sdb, sal av BZ neuf, écran plat, cuis éq, casier ski, park couvert, drap non fourni, ménage fin de séjour à faire. 500 à 900 €/sem sel pér. Tél. 0676127261 catherine.lutton@laposte.net

73 La Plagne. Duplex 4/6 pers, alt 2000 m, au pied pistes dispo du 24 au 31/03 et du 31/03 au 7/04. Prix 960 €/sem Tél. 0679926973

73 La Rosière. Stud cabine 30 m², 4 pers, alt 1850 m, tt conf, expo sud, balc, park, été/hiver. Prix 160/540 €/sem sel pér. Tél. 0682219108

73 La Toussuire. Stud 4 pers, alt 1750 m, tt conf, au pied des pistes, 160/500 €/sem sel pér. Tél. 0633824821

73 Les Contamines-Montjoie. Stud 4 pers à 1140/2400 m, tt conf, télécab à 200 m. Prix 275/485 €/sem. Tél. 0684737811 virginie.gosselin75@wanadoo.fr

73 Les Saisies. Apt 2 p, 4/5 pers, alt 1650 m, tt conf, balc pl sud, prox comm, ski nordiq/alpin, lug/rail, ctre aquat sportif, rando, 190/690 €/sem. Tél. 0326409680 - 0660804055 http://appart-saisies.e-monsite.com

73 Plan Peisey. Stud 4 pers, balc sud ouest, ski les Arcs/La Plagne 150 m, prox parc Vanoise. Prix hiver 400 €/sem, 250 €/sem été. Tél. 0686808236 vero.kolliker78@gmail.com

73 Pralognan-la-Vanoise. Stud 4 pers, tt conf, balc pl sud, alt 1410/3855 m, pisc priv chauffée, ski de piste et fond, rando ski et pédestre, rando montagne et approche glaciers, multipl activ au vill. Tél. 0673606405

73 Pralognan-la-Vanoise & Aix-les-Bains. 1) Apts 2/14 pers, conf, calm, stat vill, pisc, patinoire, été/hiv 160/3180 €/sem. 2) Stud 2/3 pers ds résid, grd port, prox comm, plage, port, bus gratuit, cure vac, 200/410 €/sem. Tél./fax 0479087143 - 0665023951 praloloc@orange.fr - www.praloloc.com

73 Valmorel. Gîte confort 8/10 pers sans vis-à-vis situé ds la vallée de la Maurienne sur les flancs du col de la Madeleine à prox stat de St François Longchamp Valmorel, 92 m², 3 ch dont une mansardée, 1 WC, sdb, cuis éq, sal avec TV, vue sur les montagnes. Tél. 0670723077

74 Grand Massif - Sixt-Fer-à-Cheval. Chalet tt conf, 6 pers, de janv à avril, Wifi, 800 €/sem. Tél. 00 32 26 60 33 03 - 04 76350377. danielleffayet@yahoo.fr

74 Haute Savoie Combloux. Apt 4/6 pers, 49 m², 2 ch cabines, sal, cuis., centr vill et

50 m des navettes gratuites vers les pistes, 380/650 €/sem. locomblox@gmail.com

74 Haute Savoie. Le Praz de Lys. Apt 4/5 pers. 42 m², tt conf, prox piste alpin et fond. Prix 350/650 €/sem sel pér. Tél. 0673462354. clodos@hotmail.fr

74 St-Jorioz. Mais rdj, 4 pers maxi, 2 p neuf, 40 m², 2* nvelles nrm, tt conf & commod, park fermé, prox Semnoz & massif Bauges, Lac d'Annecy 100 m. Prix 300/450 €/sem, tttes sais, Cheq vac ok. Tél. 0450016759 menerovaudes@orange.fr

81 Montredon-Labessonnié. Mais ind, 4 pers, 1 gde p à vivre, cuis éq, 2 ch, + équip. bb, sdb, WC, TV, lav-ling, lav-vaiss, cong, grill, four, micr-o, wifi, golf 5 km, accro br. Prix 270 €/sem, bs 220 €/sem. Tél. 0563753719. jeanpierreboulogne@gmail.com

83 Agay Massif de l'Estérel. Stud 2/5 pers, terrass, vue mer, parc arboré, animation enf, calm, hs. Tél. 0450393360 - 0626854151

83 La Londe-les-Maures. Apt T2 et mezzanine avec Vélux, 3^e et dernier étage, plage de Miramar, entre Hyères et le Lavandou, tt conf, plage 50 m, poss phot, tt sais, tarif suivant pér. Tél. 0685220866

83 La Londe-les-Maures. Apt F2, 1/4 pers, jard, plage & comm à 50 m, animaux ok, tttes pér. Tél. 0671244299 apr 20h. moustin.serge@wanadoo.fr

83 La Londe-les-Maures. Apt T2 4 pers, 2^e ét, 1 ch sép, balc sur jard, face îles d'Hyères, rés calm & securis, park, plage 50 m, comm prox, pt chien accept, tttes sais, phot s/dem. Tél. 0616415908 jacky.lobbrecht@sfr.fr

83 Saint-Raphaël. (Agay) Apt T2, 4 pers, front mer, terra draps four, park, pr comm, arr cars, SNCF à 600 m, fév/nov 280 €/sem, dégressif si plus. em.autant@infonifr.fr Tél. 0477542658 - 0687018777

83 Six-Fours-les-Plages. Apt 2/4 pers, près Sanary sur mer, ds résid calm, 400 m plage, prox comm, loc tt sais, poss loc au mois hors sais. Prix 250/550 €/sem, Tél. 0494341319 - 0620715573, phot s/dem. corail98@gmail.com

85 Les sables d'Olonne. Apt 130 m², 4 ch, gd sej, sud, cuis, 2 sdb, jard, à 100 m de plage et marché Arago ve, comm. Tél. 0662672312

88 Xonrupt-Longemer. Gérardmer, val lacs, chalet 70 m², 6 pers, tt conf, tr, calm, forêt, nature, vtt, baign, pour l'arr sais. Prix 350/550 €/sem. Tél. 03871030 - 0608804441

89 Yonne. Mais, plein pied, prox d'Avallon, de Vézelay, du parc du Morvan et de Guédelon, ds un lieu privilégié. Locat sem, we, ch, cuis tt éq, grde sal, WC, s. d'eau, tt rénov. À l'étage, 2 b ch, 2 lits dble, 1 lit sple, cour intér, jard fermé, près d'une rivière, belle balade. Prix 300/450 €/sem sel pér. Tél. 0386738178 - 0781854797 nussbaumrodolphe@yahoo.fr

97 Martinique. Apt F2 aux Anses-d'Arlet à 5 mn à pied de la plage, tt conf, park. Prix 300/450 €/sem. Tél. 0696817168 mndltip@gmail.com

Espagne proche Alicante. Mais bord de mer, El Campello, 6 pers, 3 ch, prox commod. À partir de 350 €/sem, 500 €/se/quinz, 670 €/mois hors juil/août, 670 €/sem juil/août, 1290 €/se/quinz. Tél. 0628185123 www.soleilmer-espagne.jimdo.com

Espagne proche Alicante. Torrevieja, plage La Mata. Apt F2, 46 m², gar souterrain, clim réversible, TV fr, 4 pers, 4 ch, prox commod, Prix 500 €/sem, 800 €/quinz hors pér.

Tél. 0617917980. aptlamata@gmail.com

Sud Espagne. Torremolinos (Costa Del Sol). Apt 80 m², 6 pers, 300 m plage, double séj, clim, tr conf, ctre piéton, très facile d'accès depuis l'aéroport de Malaga. Prix 380/800 €/sem. Tél. 0698208533

Portugal-Nazaré. Mais typiq de pêcheur à 200 m de la plage, au cent du vill, près du marché couvert et des restos, comm et marchés, 4 ch, 2 s. d'eau, 2 WC, 1 patio pour 8/9 pers. Phot s/dem. Prix mai/juin et sept 670 €/sem, juil/août 800 €/sem s.mouhot.turquier@gmail.com

Val-d'Aosta (Italie). Pt village, 800 m alt, lac 15 mn, randos, châteaux, mais ancien, 3 pers (lit suppl), indép, entour pré, park, balc, séj, ch, cuis amér, sdb, sous charp, 70 m², conf, libre de juin à sept. Prix 400 €/sem. raimonda@free.fr Tél. 0146586773 - 0689693737

IMMOBILIER

VENTES

06 Cannes-La Bocca. Apt 2 p, 52 m², 3^e ét, cuis équip, séj, ch, sde, WC ind, rangmt, grd balc, dble vitrage, volets élect, park, proche mer et central. Pix 65000 €. Tél. 0664632503

06 Juan-les-Pins. Apt T1, 35 m², cuis. indép, entièrement rénové, très proche mer, terras ferm/jard, vue dégag, verdure & calm absolu, transp, comm prox, belle opportunit, à saisir, poss gar. Prix 129 000 €. Tél. 0671244299 apr 20 h moustin.serge@wanadoo.fr

06 Saint-Vallier-de-Thiery. Villa ind, 144 m², plain pied, dble séj avec chem, cuis US, tt équip, 3 ch, sdb, WC indiv, terr 950 m², atelier, gar, portail élect. Prix 400 000 €

11 Saint-Pierre-la-Mer. Apt 4 pers, vue magnifique sur mer, 500 m plag, terras park priv, prix 73 000 €. Tél. 0384765880 - 0686171127 christine.maussire@orange.fr

21 Recey-sur-Ource. Mais 70 m², sur 2 niveaux, cuis, sal, douch/WC, à l'étage 2 ch, un grenier, jard 10 ares, prox centre villag, comm, collèg, etc. Prix 45 000 €. Tél. 0662536664 francoise390@orange.fr

24 Peyrignac. Mobilh 24 m², ann 90, 2 ch, sdb, WC, cuis, sal panora, terr, bois 15 m². Prix 2 500 €. Tél. 0645079096 alain.gibrat@orange.fr

29 Porspoder. Mais T4, 70 m² non mitoyen, terr 1170 m², retrait de la rte, bourg à 400 m, plage 500 m², ch tt à l'égout ok, jard clos. Prix 140 000 €. Tél. 0686201885 caravec.claude@wanadoo.fr

70 Le Vernois. Mais.de camp à 40 km de Vesoul, 19 km Bourbonne-les-Bains, ville thermale, rdc cuis, sal, ch WC, s. d'eau, cellier. Étag 2 ch, grenier à côté. 3 granges dt 1 attenant, jolie écurie ancien. Prix 40 000 €. Tél. 0662536664 francoise390@orange.fr

80 Ault. (Baie de Somme). Pav ind à 900 m plage, 2h30 de Paris, sur terrain de 1600 m², pt jard, pelouse, grd park, terr, rdj séj/sal, cuis équip, 2 ch, s. d'eau, WC, à l'étage, 3 ch, dressing, sdb avec WC, ss sol gar/2 voit. Prix 265 000 €. Tél. 0618421846

81 Castres. Mais. ancienne rénov, typique du Sidobre, 2 niveaux, 84 m², sur parcelle 162 m², cuis tt équip, terras 20 m², expo sud/sud-ouest, WC sép., cellier, ch 15 m², salon 22 m², sdb dche italien, cave, assainissement filtre planté, toiture neuve,

doubl vitrage, poêle à bois, 148 € taxe fonci, 192 € taxe habit 2017. Prix 92 000 €. Tél. 0615856786

92 Saint-Cloud. Apt 55,5 m², 2/3 p, orienté est, 1^{er} étage, cuis sép, sdb, ch refaite, balc, près tram les Coteaux et Dassault aviation, 8 mn Défense. Prix 350 000 €. Tél. 066117608, libre 2^e trim 2019.

93 Villepinte. (Vert Galant). Apt duplex + 1 pl ind, park, 55 m², étag ch 20 m², mezz 8 m², entr, sal, coin cuis, balc, ch, sdb, baig, toil non sép, école à 3 mn à pied de gare de Vert Galant. Prix 220 000 €. anna77dani@gmail.com

ACHATS

11 Héroult. Laurens & Autignac. Achète vieille mais. avec garage, avec rénovations, contrôlés avec normes anciennes acceptées, toit + murs + ouvertures + planchers en bon état. Étude ti propositions. Prix raisonnable à débattre. Tél. 0623637024 (ap. 21h30)

34 Montpellier. Recherche à acheter apt P2/P3 (Arceaux, Chaptal, Place Carnot...). Tél. 0668092878 bakerwebt@gmail.com

56 Morbihan. Cherche acquisition d'une mais. plain pied dans le secteur Plôermel. Prix 80 000 €. sylbert35@gmail.com

LOCATION

73 URGENT. Recherche location apt type T3 ds les Yvelines, loyer maximum CC 800 €. Tél. +33 6 73197128, me faire proposition, de préférence avec phot par jack78@hotmail.fr

DIVERS

01 Beynost. Vends chambre garçon Gautier styl bat, excel état, lit + som à lat, chev, arm, demi-penderie. Prix 120 €. Tél. 0613054198 - 0478552512 barcel.louis@free.fr

18 Cher. Vends Toyota Auris Touring 112d-4D Dynamic Diesel 112 CV / 6 CV fiscaux BVM 6 vitesses /break + kit complet roue de secours + 4 pneus hiver sur jante avec écrous, couleur gris platine au prix de 17 000 €, mise en circulation le 28/07/2016, Prix neuf 29 224,10 €. Tél. 0614597685. dominique.herlemont@sfr.fr

39 Équevillon. Vends Citroën C3 Aircross type Feel, sortie d'usine en juin 2018, 110ch essence, gris alu, 3700 km, neuf, équipée d'une attache remorque. Prix 16 800 € à débattre. Tél. 0384524422 mauricepetetin@ntymail.com.

63 Vend. Ordinateur Tt-en-un APPLE iMac 27 pouces/SSD CRUCIAL MX500 ITO (SSD garantie 5 ans)/processeur quadricoeur Intel Core I5, vitesse 3,4 GHz, mémoire 8GO/processeur graphique GTX775M avec mémoire2GO, clavier Apple sans fil, souris Apple Magic Mouse 2 sans pile et sans fil (souris garantie 2 ans). Prix de revient 2693,48 €. Prix de vente 1499 €. Tél. 06 66 94 11 96. embugi@aol.com

En raison du nombre important de demandes de publication et compte tenu du manque d'espace disponible, retrouvez l'intégralité des petites annonces sur <https://monespace.cfdt.fr>.

